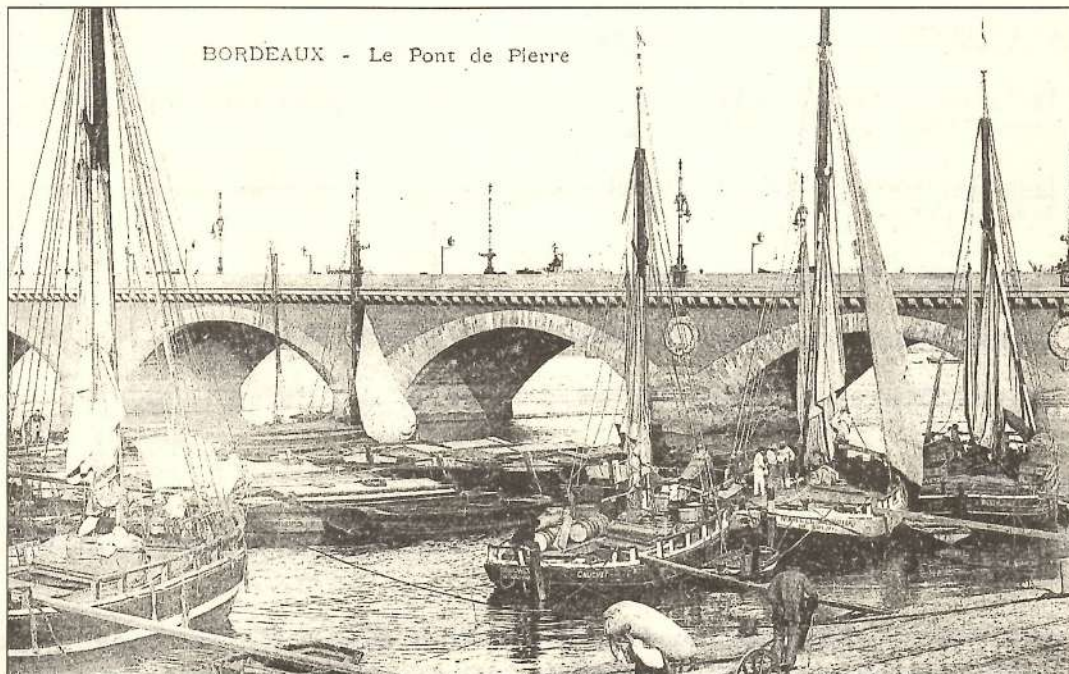


N° 66  
Février 2000

# INFORMATIONS A.G.B.



**AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES**

*Association Loi de 1901 Dépôt Légal ISSN 0988747 n° Siret 391-537-073-00010*

# AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Siège social : 2 rue Paul BERT - 33000 BORDEAUX

Téléphone : ☎ 05 56.44.81.99 (répondeur)

Fax n° 05 56 44 41 78

E-mail : g.nea.bordelaise@wanadoo.fr

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **BUREAU :**

Présidente .....	Françoise BEIS-CHARTIER
Vice-Présidents .....	Nicole POITOU
.....	Maurice LIGNON
Trésorière.....	France SEYRES
Trésorière adjointe .....	Monique ALBESPY
Secrétaire .....	Andrée CHARRIER
Secrétaire adjointe .....	Marcelle SOUNY
Secrétaire du Conseil.....	Marie Joséphe BOST
Délégué à l'Informatique .....	Jacques LOISEAU

**MEMBRES :** Monique BAFFAUD, Claude CHARBONNIER, Pierre DUPOUY,  
Claude DURAND, Pierre LABARRE, André LAPOUGEAS, Hélène PASQUET.

## COMITE DE REDACTION DU BULLETIN

Directeur publication :	Claude DURAND
Rédacteur en chef:	Claude CHARBONNIER
Comité de rédaction:	Pierre LABARRE, Jacques LOISEAU, Maurice LIGNON.

## NOS ACTIVITES ET LEURS RESPONSABLES :

**Permanences** : (Anne Marie ECLINA) les lundi et mercredi de chaque semaine, ainsi que le premier samedi du mois de 14h00 à 16h45.

**Initiation** : (Simone HOURDEQUIN) Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi ainsi que le premier samedi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

**Transcriptions**: (Monique BAFFAUD).

**Travaux informatiques** : (Jacques LOISEAU) le mardi et le jeudi de 9h à 11h.

**Lecture de textes anciens** : (Pierre DUPOUY) de 14h30 à 16h30 à l'ATHENEE MUNICIPAL, le 1er et le 3ème mardi de chaque mois.

## NOS ANTENNES.

**Antennes de PAUILLAC (Pierre DUPOUY)** : Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h à l'Hôtel de repos " Les Acacias " 33250 PAUILLAC.

**Antenne de SAINT-LOUBES (Monique BAFFAUD Tél: 05 56.20.40.01)** : Le 1<sup>er</sup> mardi du mois à partir de 20h00 à la Mairie 33450 SAINT-LOUBES

**Antenne de RAUZAN ET BRANNAIS (Jacqueline PLAT) Tél. 05 57-84-14-57).**



## SOMMAIRE

- 2000 - Le mot de la Présidente.....	4
- Assemblée Générale Statutaire du 23 mars 2000.....	4
- Bilan de l'année 1999.....	5
- Commentaires.....	6
- Communiqués.....	6
- Surfons sur le Net ! .....	7
- Nos sorties .....	9
- 1685 – 1686 La révocation de l'Edit de Nantes vue à travers les registres de l'Amirauté ...	11
- Questions – réponses.....	17
- Ils se sont mariés ailleurs .....	19
- Généalogies rapides.....	21
- Bulletins entrés en bibliothèque.....	25
- Nous vous recommandons de lire .....	27
- Si vous voulez rechercher en : .....	27
- Nouveaux adhérents .....	28
- Nos publications .....	28

### COTISATIONS :

Membre : 170 F - Couple : 260 F  
Membre bienfaiteur : à partir de 300 F  
Membre âgé de moins de 30 ans : 85 F  
comprenant : Cotisation + bulletins  
Cotisation sans bulletin : 80 F  
Prix de vente du bulletin : 30 F

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du :  
Trésorier des A.G.B.

### ENVOI DU BULLETIN

**Nous remercions nos adhérents de bien vouloir régler rapidement leur cotisation pour l'an 2000. Le présent bulletin est envoyé aux adhérents à jour de leur cotisations 1999 ainsi qu'aux nouveaux arrivants. Le prochain bulletin, qui paraîtra au mois de juin ne sera expédié qu'à ceux qui auront réglé leur cotisation 2000 avant le 31 mai.**

LES ARTICLES CONTENUS DANS LE PRESENT BULLETIN SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS, LEUR REPRODUCTION, MEME PARTIELLE, EST INTERDITE SANS LEUR AUTORISATION.

## L'AN 2000

Tout le monde l'avait imaginé, le voilà maintenant dans sa réalité.

Pour ce nouveau siècle, je vous souhaite, amateurs de généalogie, de trouver les clés de la grande armoire où nous trouverons, après plein de labeur, ce qui nous trouble et manque à beaucoup : nos origines.

Que nos travaux de recherche nous apportent de grandes satisfactions à la fois matérielles et spirituelles et que la force qui nous anime dans notre quête nous puissions la transmettre à nos descendants afin que la belle chaîne de la vie se poursuive.

A l'heure où la mobilité des personnes rendra la recherche généalogique de plus en plus complexe, malgré l'aide de l'informatique, l'intuition et l'enthousiasme restent encore indispensables.

Je souhaite à vous tous, "choisis pour le devoir de mémoire", que les échanges dans tous les domaines avec les cercles généalogiques et les archives dans le monde entier, soient de plus en plus faciles et que vous puissiez, longtemps encore, avoir le plaisir de raconter à vos enfants, petits-enfants, parents et amis, l'histoire de votre famille à travers les siècles.

Je vous adresse à tous mes vœux de bonnes recherches, d'amitiés et de réussites.

**La Présidente.**  
Françoise Beïs-Chartier

Notre Présidente adresse tous ses remerciements aux personnes qui lui ont manifesté leur sympathie lors du décès récent de son père.

### ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 23 MARS 2000

Elle se tiendra à l'Athénée Municipal de Bordeaux à 14h30, très précise.

Pour commencer une équipe de France-Télécom nous présentera le serveur Wanadoo pour Internet. Nous aborderons ensuite les applications possibles pour la Généalogie.

#### Ordre du jour :

- Ouverture et rapport moral de la Présidente,
- Rapport financier, quitus à la Trésorière,
- Activités de l'Association
- Election pour le renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration.
- Questions diverses.

Nous vous espérons nombreux à cette réunion. Si vous ne pouvez pas vous déplacer vous avez la possibilité de donner pouvoir à un adhérent de votre choix, à jour de sa cotisation.

Les candidatures au Conseil d'Administration pourront être formulées par simple lettre avant le 15 mars. (voir l'imprimé joint au présent bulletin).

Comme d'habitude l'assemblée sera précédée par un repas amical qui nous réunira à 12 heures au restaurant "l'Assiette des Provinces", 41, rue Saint-Rémi.

**N'hésitez pas à faire circuler ce bulletin dans votre entourage, faites connaître les A.G.B.**

**A.G.B.****Compte de Résultats au 31/12/1999**

Variation des stocks		2.120,20	Recherches	3.631,77
Achats fournitures		8.331,50	Etudes et documents	9.405,75
Charges de gestion :			Cotisations des adhérents	51.835,00
Prime d'assurance	1.247,20		Produits financiers	928,49
Frais de recherches	479,50		Dons	270,00
Abonnements	2.926,77		Reprise provisions	4.000,00
Entretien matériels et mobiliers	6.328,58			
Téléphone et Fax	3.344,08			
Affranchissement courrier	3.309,00			
Faits divers	863,45			
		18.498,58		
Bulletins		22.569,02		
Cotisations dues		2.197,00		
Cours et conférences		3.296,03		
Dotations aux Cptes Amortissements		14.957,75	Solde débiteur	1.899,06
		71.970,07		71970,07

**A.G.B.****Bilan au 31 décembre 1999**

<b>ACTIF</b>				<b>PASSIF</b>	
<u>Actif immobilier</u>	<u>Brut</u>	<u>Amort<sup>ls</sup></u>	<u>Net</u>	<u>Fonds propres</u>	
Frais d'installation	5.134,35		5.134,35	Reports à nouveau	89.025,15
Matériel de bureau	104.813,87	81.515,52	23.298,35	Résultat de l'exercice	1.899,06
Mobilier	10.237,40	7.884,14	2.353,26		87.126,09
Bibliothèque	30.150,39	28.078,46	2.071,93	<u>Dettes</u>	
	150.336,01	122.612,47	27.723,54	Fournisseurs	420,79
<u>Actif circulant</u>				Sociétaires	3.247,15
Stock matières consommables		3.943,15			3.667,94
Stock documents		2.978,00		<u>Comptes de Régularisation</u>	
			6.921,15	Cotisations 2000	6.205,00
<u>Disponibilités</u>					
Valeurs Mobres de Placement		52.316,30			
Banque de l'Aquitaine		7.541,34			
Caisse		1.036,70			
			60.894,34		
<u>Comptes de Régularisation</u>					
Charges constatées d'avance			1.460,00		
			96.999,03		96.999,03

**RAPPEL AUX PERSONNES FREQUENTANT LES ARCHIVES**

Il est rappelé que la consultation des archives, tant départementales que municipales, est régie par des textes précis que chacun doit connaître et respecter. Les A.G.B. ne sauraient encourir la moindre responsabilité du fait de non respect de ces directives de la part de leurs adhérents.



## COMMENTAIRE

Plusieurs de nos adhérents se sont émus à la lecture de la position prise et exprimée par quelques associations généalogiques, dans leur revue, relativement à la participation que certains cercles demandent lors de l'envoi de tables des relevés effectués par leurs membres dans les communes.

Ainsi de telles associations ne seraient que de vulgaires mercantis ne travaillant que pour tirer de gras bénéfices des résultats de leurs recherches.

En ce qui nous concerne, il faut que les choses soient bien claires. Il est exact que nous publions, dans chaque édition de notre bulletin, la liste des relevés et transcriptions effectués par nos membres, avec indication du tarif de mise à disposition. A l'inverse, il nous arrive, assez fréquemment, de demander à d'autres cercles l'envoi de documents analogues et, à ce jour, aucun ne nous a fait une cession à titre gracieux. Et c'est bien normal, certains frais, (papeterie, reprographie, expédition, port, etc ) ne sont pas des vues de l'esprit. Encore faut-il avoir quelque chose à envoyer !.

Par ailleurs, nous publions, chaque année, nos documents comptables complets (bilan, compte de résultats). Chacun peut en prendre connaissance, s'informer et vérifier que nous opérons dans la plus stricte légalité. Une telle lecture fait aussi apparaître que nous ne sommes pas une association riche. Nous ne recevons aucune subvention, ne bénéficions d'aucun mécénat. Mais pauvreté n'est pas vice. Notre richesse réside dans le dévouement de quelques uns, la satisfaction de beaucoup, l'amitié de tous. Mais vous pouvez constater que, pour 1998, dernier bilan disponible, sans une " colossale " rentrée de 8.505 Fr. provenant de la vente de nos produits, nous serions en déficit, et alors, qui pourrait s'en réjouir ?.

L'essentiel est d'avancer, de progresser. Depuis notre création, nous avons relevé 24782 embarquements, 30280 demandes de passeport (documents consultables gratuitement aux A D), transcrit 143 paroisses, listé 1200 patronymes. D'autres travaux seront prochainement disponibles. Nous continueront dans cette voie.

Françoise BEIS-CHARTIER

Maurice LIGNON

## ERRATUM

Dans notre précédent bulletin, N°65, une fâcheuse erreur de transmission nous a fait attribuer à Monsieur Bonneval la communication du document concernant le Palais Gallien qui a fait l'objet d'un article dans ce numéro. En réalité, c'est à un autre de nos fidèles adhérents, Monsieur Jacques LISSE, que nous devons ce document. Nous présentons à ce dernier toutes nos excuses pour cette bévue .

## COMMUNIQUES

### SCIEURS DE LONG

Madame Annie ARNOULT se passionne, depuis de nombreuses années, pour les scieurs de long originaires du Massif Central (Codes départements : 12, 15, 19, 23, 42, 43, 48, 63 et 87) . Avez-vous rencontré, lors de vos propres recherches, l'un de ces professionnels ? Madame ARNOULT vous serait reconnaissante de lui communiquer les informations en votre possession (copie ou photocopie des actes) à l'adresse suivante :

Madame Annie ARNOULT  
Cétéreau 42110 – Sainte-Foy-Saint-Sulpice  
Téléphone : 04 77 27 81 06

## SURFONS SUR LE NET

Cette nouvelle rubrique est faite pour nos adhérents qui surfent sur le NET afin qu'ils puissent connaître les coordonnées de leurs collègues ainsi que les sites sur lesquels ils ont relevé des informations. Faites nous donc connaître votre E-mail précis ( minuscules, majuscules, points, espaces, arobase, etc ), ainsi que les sites que vous avez pu découvrir.

### LES INTERNAUTES DES A.G.B.

Monique ALBESPY	A.G.B. 725	<a href="mailto:ALBESPYFETII@aol.com">ALBESPYFETII@aol.com</a>
Régine LABADIE	A.G.B. 044	<a href="mailto:Regine.LABADIE@wanadoo.fr">Regine.LABADIE@wanadoo.fr</a>
Maurice LIGNON	A.G.B. 102	<a href="mailto:Maurice.LIGNON@wanadoo.fr">Maurice.LIGNON@wanadoo.fr</a>
Jacques LOISEAU	A.G.B. 386	<a href="mailto:isuj@wanadoo.fr">isuj@wanadoo.fr</a>
Thierry MOREAU	A.G.B. 355	<a href="mailto:thierry.moreau@wanadoo.fr">thierry.moreau@wanadoo.fr</a>
Henri PORTES	A.G.B. 247	<a href="mailto:Portes.Henri@wanadoo.fr">Portes.Henri@wanadoo.fr</a>
Marie Claire SAINT-AFFRIQUE	A.G.B. 903	<a href="mailto:poem.c@wanadoo.fr">poem.c@wanadoo.fr</a>
France SEYRES	A.G.B. 022	<a href="mailto:france.seyres@free.fr">france.seyres@free.fr</a>
Gérard TALBOT	A.G.B. 927	<a href="mailto:gtaalbot@club-internet.fr">gtaalbot@club-internet.fr</a>

### QUELQUES SITES

#### [www.familysearch.org](http://www.familysearch.org)

C'est le site des Mormons. Comment trouver en quelques minutes tous les porteurs de votre patronyme à travers le monde (du moins ceux qui ont été microfilmés par eux)

#### [www.geneanet.org](http://www.geneanet.org)

Site sur lequel chacun peut déposer (gratuitement) ses travaux et bénéficier de ceux des autres. Très intéressant.

#### [www.es-conseil.fr/pramona/p1gen.htm](http://www.es-conseil.fr/pramona/p1gen.htm)

Tous les conseils d'un chevronné de généalogie.

#### [www.caids.net/entraide/](http://www.caids.net/entraide/)

Un lien gratuit entre tous les généalogistes. Comment trouver un correspondant dans un département éloigné, une liste générale de toutes les communes transcrites, etc.

#### [www.chez.com/genelozere/](http://www.chez.com/genelozere/)

Petit site fort utile pour ceux qui ont des recherches en Lozère, département peu gâté en généalogie.



Ce document est réalisé par

**imprimerie**

**a. DUPIN MARILLIER S.A.** 246, avenue de Thouars - 33400 TALENCE

Tél. 05 57 96 75 75 - Fax 05 57 96 74 74 - E.mail : [IMPRIMERIE.DUPIN@wanadoo.fr](mailto:IMPRIMERIE.DUPIN@wanadoo.fr)

Le Cercle Généalogique du Comité d'Entreprise de la caisse d'Epargne Ile-de-France Paris nous a demandé d'insérer dans notre bulletin l'encart suivant :

#### **VIENT de SORTIR**

Un nouveau tome du Cahier des Sommaires Généalogiques et sciences annexes à la généalogie de langue française vient de sortir. Véritable encyclopédie de la presse généalogique avec 178 revues présentées. Dans ce cahier, vous trouverez tous les sommaires 1993 ainsi que les adresses (mise à jour 1999) des associations éditrices de bulletin. Ce tome est vendu au prix de 130 F, représentant une participation aux frais de réalisation.

A commander auprès de : Alain MUNTENER, Cercle Généalogique du CE-CEIFP, 19 rue du Louvre, 75001 PARIS. Chèque à l'ordre du C.G. CE-CEIFP.



Nous vous informons de la parution du volume II du *Dictionnaire de références biographiques des Militaires Périgourdins* de Monsieur Michel A. RATEAU.

Il est organisé dans le même esprit que le volume précédent :

- plus de 400 militaires présentés sous les rubriques : carrière, identification, localisation, parents, épouse, enfants, parentèle(s), armes, sources au total plus de 2000 références.
- 250 pages + un index de 30 pages, soit plus de 6000 entrées.
- Format 14,5 x 21 cm; 3 reproductions de portraits du XVIIIème siècle.
- Couverture 350 gr., papier 80 gr.
- Tirage limité à 440 exemplaires numérotés.

Familles faisant l'objet d'un article, certaines familles étant représentées plusieurs fois :

ABREA, ABZAC, ACHE, ADHEMAR, ALAMIGEON, ALBY, ALESME, ALMAIS , ALLOGNY, ANJOU, ARNAULT, AUDETTE, AUJOY, AYDIE, AYME, BACHARETIE de BEAUPUY, BADAILLAC, BAFFET, BARBARIN, BARRAUD, BARZA, BAYLE, BEAUDET, BEAUPOIL de SAINT-AULAIRE, BEAUPUY, BEAUPUY de BASCHARETIE, BEAUSENON, BELLANGER, BELLAY, BELZUNCE, BÉNIÉ, BÉNIÉ de LACIPIÈRE, BERAL, BERSAC, BESSE, BESSOU, BEYNAC, BIDAU, BONNEFOND, BONNEFONT de PUYCOUSIN, BONNEGUISE, BORDE, BOULAIN, BOUROU, BOURZAC, BREL, BRIANSON, BRISSAUD, BROU de PUYLAUREAU, BRUGIÈRE, BRUGIÈRE de LA VEYSSIÈRE, BRUGIERE des ANDRIEUX, BUGEAU, BUGEAUD, CAMPAGNAT, CANNONS du FLEIX, CARBONNIERE, CATU, CAZENAVE, CERVAL, CHABRIER de DESHÉLIES de LA JAUBERTIE, CHABRIER FAYOLLE, CHAMBON, CHAPON, CHARBONNIER, CHARTRA, CHASSAREL, CHASTANET, CHASTENET, CHATEAUROUX, CHAUMEL, CHAUVIN, COMBESCOT, COMBESCOT du REPAIRE, CONSTANTIN, CORMEILLE, COUDER, COSTE, COSTE de LA CALPRENEDE, COUDER, COURSOU, DACHE, DAJA... , DALBY, DALLOGNY, DALMAIS, DALMAY d'ANTISSAC, DALMAY d'ANTISSAC des FARGES, DARGENT, DARPES, DAUJANEAU, DAUMESNIL, DEGUISIBLE, DEGUIZABLE, DELPICQUE, DENOIX, DESFARGES, DESJAN, DESLANDES-PAPILHON, DESMAISONS, DESMOULIN, DESMOULINS, DES PASQUES DU CLOS, DUFAURE, DUFORT, DUJARRIC, DUPIC, DU PUCH, DUPUCH, DURÈGE, DURFORT, DURRET, DU SOULIER, DU THÉ, DUVAL, DU VIGNAUD, ELLIARE, FAJOL, FARD, FARIS, FAUBOURNET de MONTFERRAND, FAURE, FAURICHON, FAUSSE-LANDRI, FAYOLLES, FILION, FOUCAUD, FOUCAULD, FOUMAZON, FOURNIER, FRAPPE-d'ABORD, FROIDEFOND, GAILLARD de VAUCOU COUR, GANTET, GAREBEAUF, GASTEBOIS, GAULTIER, GENEST, GENESTE, GIBEAU, GONTIER, GOUFFIER, GRENIER de MONLON, GUILHEN, GUILLEN de LA GONDIE, GUILLAUMONT, GUIZABLE, GUY, HAROCOURT, HERAULT, JARLAN, JAUANO, JAVANEAU, JAVEL, JOAUD, JOURDAN, LABATUT, LA BORDERIE, LA BRETONNIERE, LABROUSSE, LABROUSSE de LASCAUX, LABROUSSE du BREUIL, LABROUSSE de BEAUREGARD ,LA CHAPELLE, LA COMBE, LA COSTE, LACROIX, LACYPIERE, LA FEUILLADE, LAFON, LAFOND, LAFORET, LA GARDE, LA GARDE de Saignes de Valon, LA GARDE de Saignes de Saint-Angel, LAGE, LAGEARD, LA JARTE, LAMBERTERIE, LAMBERTERIE Du Cros, LA MORINERIE, LAMOUREUX, LANSADE, LA PORTE de Puyferrat, LA RIVIERE, LARMANDIE, LA ROBERTIE, LASCOS, LA SEIGNE, LASSAIGNE, LASSEIGNE, LA SEIGNE, LA SERRE, LASVERGNAS, LAURENT, LAVAL, LAVALBOUSQUET, LA VALBOUSQUÉT, LA VAUX, LAVERGNE, LAVERGNE de CERVAL, LE DOUX, LESNIERS, L'ESPINE, LESTRADE, LESTRADE de FLOIRAC, LESTRADE de CONTY, LEYMARIE, LEYRAUD, LIBERE, LIBERRE, LIDONNE, LIGNAC, LUBERSAC, MAGNAC, MAGNAC-NEUVILLE, MAGNE, MAILLARD, MALAUBIER, MALLET, MANEN, MARAVAL, MARENDAT, MARTEL, MARTIAL, MARTIN, MARTIN de JAYAC, MARTIN de La Salle, MASGONTHIER, MASGONTIER, MATHIEU, MAURAN, MAY, MAHÉE, MELET, MENOU, MERLY, MIREVAL, MONTAGU, MONTOZON, MORAND, MORAND DUPUCH, MOREAU, MORINET, MURY, NANTEUIL, NICOL(L)AS, NOAILLES, NOEL, PANDRIGNE, PASQUES, PASQUET, PASTOURE, PAUSE, PECHGUT, PENAUD, PETIT, PICHOT, PINAUD, POUX, PREVOST, PUCH, QUEYROU, QUIERE, RANOUIL, RAVINE, REDY, RICHARD, RIVAT, ROBERT, ROCHON, ROLLAND, ROUSSEL, ROY, ROYERE, RUDEAUD, SAIGNENO, SAINT-OURS, SALIGNAC, SALLEFRANQUE, SALVIAC de VIEL CASTEL, SEGUR, SEMENON, SENIGON, SERRE, SILHAC, SOLMINIHAC, TAILLEFERT, TAMAREL, TESSENDIER, TESTA, THUILAS, VALBOUSQUET, VALETTE, VASSAL, VELY, VIEILLEFOND, VIEL CASTEL, VIVANS, VIVANT, VIVIE, VIVIE de RÉGIE...

Cet ouvrage est en vente chez l'auteur au prix de 169 frs l'unité + une participation aux frais de port de 35 frs, quel que soit le nombre d'exemplaires commandés.

Auteur-Editeur : Michel A. RATEAU

25, La Barrière 24150 Mauzac-et-Grand-Castang



## NOS SORTIES

Cette année, les A.G.B. ont organisé deux sorties :

- a : la première le jeudi 10 juin en Périgord Noir,
- b : la seconde le jeudi 30 septembre à Toulouse.

### - a ) Visite du Musée de la Noix et de Sarlat

Par une très belle journée, 39 personnes se retrouvèrent au départ à 7 h 30 pour Castelnaud-la-Chapelle. Dans ce très beau village dominé par son château moyenâgeux, nous visitâmes l'écomusée de la noix, installé dans une ancienne ferme dont l'accès se fait par une route jalonnée de noix géantes.

Accueillis par la propriétaire Madame PEIRO, la visite commença par la projection d'un film vidéo, riche en informations historiques et techniques sur le noyer, sa culture (séculaire en Périgord) et ses dérivés. Elle se poursuivit dans différentes salles où, sous forme de bandes dessinées très ludiques, nous pûmes découvrir cette culture depuis la mythologie jusqu'aux travaux de recherche sur la reproduction in-vitro des porte-greffes en vue d'améliorer la qualité des fruits et la résistance aux maladies.

Au premier étage, une grande partie de l'exposition est consacrée à l'utilisation du bois ainsi qu'aux outils spécifiques pour le travailler. Sont présentés meubles, objets divers, jouets faits avec les coquilles de noix, et les magnifiques sculptures de personnages de Mic Bertincourt.

A l'extérieur du bâtiment principal, sous un premier hangar, nous avons pu voir les tables d'énoisage où énoisseurs et énoiseuses continuent à casser les noix avec un petit maillet (tricot) sur une pierre plate, et sous un deuxième un vieux moulin à huile.

Derrière les bâtiments s'étend la noiseraie de 4 hectares ( 260 arbres ) où toutes les explications sur les diverses variétés présentées sont clairement données sur des panneaux.

En fin de visite, dans le petit magasin situé à l'entrée, nous pûmes découvrir, déguster et acheter tous les produits issus de cette culture: huile, gâteaux, friandises, liqueurs, etc...

Tout cela nous mit en appétit, et vers 13 heures nous descendîmes vers le village, au restaurant " Le Jardin Gourmand " pour y déjeuner. Situé au bord de la rivière, en plus d'un très bon repas, nous pûmes apprécier un magnifique panorama.

A 14H30, nous repartîmes vers Sarlat pour une visite guidée de cette célèbre cité médiévale où tout: ruelles, maisons aux façades sculptées et fenêtres à meneaux, cours et jardins intérieurs, lampadaires, monuments tels que la lanterne des morts, église, est admirablement mis en valeur.

Revenus vers 20H à Bordeaux, nous nous séparâmes satisfaits de notre journée, prêts à recommencer.

### - b ) Visite de la "Cité de l'Espace" à Toulouse.

Rompant avec les choses du passé, la visite de la " Cité de l'Espace " à Toulouse nous plongea dans le présent et l'avenir, en nous faisant découvrir " l'aventure spatiale ".

Pour les 27 participants, ce fut une journée très riche en informations pleines d'intérêt.

Répartis en deux groupes, guidés par des animateurs très compétents, nous fîmes tout d'abord la visite du parc extérieur, tant qu'il ne pleuvait pas. Après avoir eu beaucoup d'explications sur les engins présentés: Soyouz, Ariane 3 et ses réservoirs de carburant géants, nous pénétrâmes à l'intérieur de la maquette d'Ariane 5 réalisée à l'échelle réelle ( 55 mètres de haut ).

Nous pûmes y voir un grand tableau représentant les cinq continents, avec les différents types de fusées placés sur les divers pays qui les possèdent. Les divers types de moteurs et systèmes de propulsion y sont également exposés. Un film vidéo nous fit participer au décollage d'Ariane. Puis ce fut la visite de la station MIR, modèle réel racheté récemment par la Cité. Tout le monde fut impressionné par l'exiguïté et l'aménagement des lieux où vivent les astronautes, notamment par les toilettes, la douche et les chambres où ils dorment , debout dans leur sac de couchage accroché à la paroi.

Revenus au bâtiment principal, la visite des trois étages fut également passionnante. Nous pûmes voir les détails des équipements individuels, leur évolution et leur climatisation. Sont présentés des films vidéo sur l'entraînement des astronautes, les tableaux de bord des fusées, des simulateurs d'apesanteur, et même un morceau (très joli, brillant) de pierre lunaire, etc... Nous avons pu voir les images de notre terre retransmises

par les satellites, et avoir des explications sur les observations météorologiques en vue des prévisions, ainsi que sur le fonctionnement des balises de secours.

Le repas, de bonne qualité, fut pris sur place, au restaurant de la Cité, situé en sous-sol, donnant sur le parc.

L'après-midi, au planétarium, confortablement installés dans un fauteuil, ce fut la découverte du ciel et des phénomènes météorologiques. Un animateur nous apprit à reconnaître les constellations et les étoiles selon les saisons.

Enfin, profitant d'une heure environ de temps libre, chacun alla de son côté, soit à la librairie, soit à l'exposition revoir ou voir ce qui n'avait pas été vu avec le guide.

A 17 heures, sous une bourrasque retournant les parapluies, nous montâmes dans le car pour le retour à Bordeaux à 20 heures.

Une seule journée pour tout voir en détail n'est pas suffisante, aussi beaucoup d'entre nous se sont-ils promis d'y revenir en famille.

Domage qu'il n'y ait pas eu plus de participants. Nous vous rappelons que si nos adhérents et leur famille sont prioritaires pour nos sorties, nous acceptons aussi avec plaisir leurs amis;

Lors de notre dernière assemblée générale, certains adhérents ont émis le souhait de visiter l'Etablissement Monétaire de PESSAC et la Bibliothèque Municipale de BORDEAUX.

Renseignements pris, il nous a été répondu pour PESSAC que les visites étaient suspendues depuis un an pour raison de sécurité et que, si elles devaient reprendre, ce ne serait pas avant la fin de l'année. Quant à celles de la Bibliothèque, elles ne se font plus.

Nicole Poitou

**Aux personnes de passage dans notre région pour y faire des recherches généalogiques nous signalons que**

**"LE RELAIS D'AQUITAINE"**

5 Cours de la Somme – 33000 Bordeaux

Tél : 05 56 94 00 19

Fax : 05 56 91 44 94

Propose aux adhérents d'associations généalogiques, se recommandant de notre association, et durant toute l'année 2000, les tarifs préférentiels suivants

CHAMBRE SEULE 1 PERSONNE = 200,00 Francs

CHAMBRE 1 personne + 1 PETIT DEJEUNER = 220,00 Francs

CHAMBRE 2 personnes (grand lit ou 2 lits) + 2 PETITS DEJEUNERS = 260 Francs

( tarifs publics affichés : 260,00 Francs la chambre et 35 Francs par personne pour le petit déjeuner)

SOIREE ETAPE ( CHAMBRE 1 PERSONNE + 1 PETIT DEJEUNER

+ DINER 3 PLATS + BOISSON ) = 320,00 Francs

( en partenariat avec le Restaurant **LA BOUCHERIE**, 9 Cours de l'Argonne )

Juste rénové, cet établissement 2 étoiles est situé Place de la Victoire, à 5 minutes de la gare SNCF, à deux pas de la rue commerçante Sainte-Catherine, et à proximité immédiate des arrêts de bus de la place, qui desservent tout Bordeaux et l'ensemble de la C.U.B., ainsi que les Archives Départementales (rue d'Aviau et leur annexe rue Poyenne) et les Archives Municipales, rue du Loup.

Notre siège A.G.B., 2 rue Paul Bert, est également à 5 minutes de l'hôtel.

Nous serions heureux, en échange, que vous nous fassiez des propositions similaires pour votre région. D'avance merci.



## **1685 – 1686 LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES VUE A TRAVERS LES REGISTRES DE L'AMIRAUTE DE GUYENNE**

L'Edit de Nantes, "en faveur de ceux de la Religion Prétendue Réformée", fut signé au château de Nantes, par Henri IV, le 13 avril 1598. En 92 articles, il imposait une tolérance réciproque entre catholiques et protestants.

A Bordeaux, il se heurta à une forte opposition de la part du Parlement de Guyenne, . Ce dernier ne l'enregistra que presque deux ans plus tard, le 8 février 1600, après une sévère mise en garde d'Henri IV.

L'application des clauses de l'édit ne se fit pas sans mal, et, tout au long du XVII<sup>ème</sup> siècle, les conflits ne cessèrent pas entre les tenants des deux religions, pour aboutir en octobre 1685 à la Révocation, par l'Edit de Fontainebleau: guerre civile avec, en 1628 le siège de La Rochelle, conversions forcées, "dragonnades", etc...Au fil des ans, on voit se réduire les avantages accordés aux "religionnaires". En 1669, par exemple est promulgué un "Contre-Edit" qui énumère en 49 articles tout ce qu'on peut leur imposer, comme la destruction des temples édifiés depuis 1598, ou la peine de mort pour ceux qui tentent de quitter le territoire national..

L'année 1685 vit la destruction, sur ordre du Parlement, du temple de Bègles, malgré le peu d'enthousiasme de l'Intendant Faucon de Ris, qui craignait pour le commerce, les meilleurs négociants étant de la R.P.R. et de nombreux protestants Anglais et Hollandais étant établis à Bordeaux dans le commerce des vins.

Dans les registres de l'Amirauté de Guyenne, Série 6B, on trouve la transcription d'une série d'ordonnances royales promulguées au cours de cette année-là pour tenter de mettre un terme à la fuite des réformés, Bordeaux étant, de par sa position et ses relations commerciales, un des principaux points d'évasion. On en trouvera quelques-unes ci-dessous :

### **14 avril 1685 . Ordonnance du Roy "qui défend aux religionnaires de faire leur prière qu'à voix basse"**

" Sa Majesté étant informée que plusieurs capitaines de la Religion Prétendue Réformée ont fait faire les prières aux religionnaires embarqués sur leurs bords au pied du grand mât, quoiqu'elle ait enjoint à tous ceux de la dite religion de faire leur prière sur la proue du vaisseau , à voix basse, sans chants de psaumes, ni faire aucun exercice public, et voulant empêcher la continuation de ces abus, ordonne que tous les capitaines de la R.P.R. commandant les vaisseaux de ses sujets, et ensemble ceux de même religion qui seront embarqués sur leurs bords, se retireront du mât de misaine en avant pour y faire leurs prières à voix basse, sans chants de psaumes, ni faire aucun exercice public, sous peine de 500 livres d'amende pour la première fois et punition corporelle en cas de récidive"

### **Déclaration du Roy du 31 Mai 1685 :**

L'Edit du mois d'août 1669 faisait "défense à tous nos sujets, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de sortir du royaume pour servir dans le pays étranger ou pour s'y établir, sans notre permission, à peine de confiscation des fortunes et biens, et enjoint à tous ceux qui y étaient de revenir en France sous les mêmes peines, et étant informé que plusieurs des nos sujets ont contrevenu à ce qui est notre volonté, nous avons estimé nécessaire de renouveler nos défenses sur ce sujet et de commuer le peine de mort établie par notre édit en une moins sévère, dont la crainte les puisse empêcher de passer dans le pays étranger pour s'y habituer. A ces causes et autres.....ordonnons que les français qui seront pris sur les vaisseaux étrangers ou autres, convaincus de s'être établis sans notre permission dans les pays étrangers, soient constitués prisonniers dans les prisons ordinaires des lieux de leur arrestation et condamnés aux galères perpétuelles, à laquelle peine nous avons commué celle de mort portée par notre édit, et ensuite mis et attachés à la chaîne pour être conduits en notre ville de Marseille."

Cette mesure n'était pas prise uniquement pour des raisons humanitaires, mais parce qu'il fallait trouver suffisamment de condamnés pour former la chiourme des galères construites pour la flotte de Méditerranée.



## 9 Juillet 1685

Déclaration du Roy qui défend aux religionnaires d'avoir des domestiques catholiques à peine de 1000 livres d'amende. (ils ont un délai de 6 mois pour s'y conformer), car les domestiques " sont souvent empêchés par leurs maîtres de suivre ce qui est prescrit par l'Eglise pour l'observation des fêtes et jours de jeûne et d'abstinence. Et même plusieurs de la R.P.R. les obligent de passer dans les pays étrangers pour quitter leur religion et faire profession de la R.P.R., tombant par ce moyen dans le cas des peines portées par nos édits contre ceux qui sortent de notre royaume sans notre permission, à quoi voulant pourvoir et ôter à nos sujets catholiques les occasions de désobéissance aux commandements de l'église et d'encourir les peines portées par nos édits....nous voulons et nous plaise qu'aucun de nos sujets catholiques ne puisse sous quelque prétexte que ce soit servir en qualité de domestique ceux de la R.P.R.

## 12 Octobre 1685

Ordre du Roy qui oblige les propriétaires, capitaines et maîtres de la R.P.R. ,des navires qui vont aux Iles, à avoir au moins deux tiers de matelots catholiques.

"Sa Majesté étant informée que plusieurs particuliers de la R.P.R. des villes de **Bordeaux, La Rochelle et Nantes**, sous prétexte du commerce qu'ils font aux Iles d'Amérique, embarquent de nombreux matelots de la même religion et les font passer dans le pays étranger, contre les déclarations et ordonnances de Sa Majesté, à quoy estant nécessaire de pourvoir, Sa Majesté fait très expresse défense à tous propriétaires des vaisseaux, capitaines, et maîtres de la dite R.P.R. de sortir des ports sous prétexte de leur commerce, que leurs équipages ne soient composés au moins de deux tiers de matelots catholiques. Mandé et ordonne Sa Majesté aux officiers de l'Amirauté de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance..."

## 23 Octobre 1685

Ordre du Roy qui défend aux pilotes lamaneurs de la R.P.R., de piloter les vaisseaux à l'entrée et à la sortie des ports du royaume, car ces derniers "ne laissent pas de faciliter les évasions de personnes vers le pays étranger, autant qu'ils prennent pour prétexte d'aller avec leurs chaloupes à bord des bâtiments qui veulent entrer ou sortir, Sa Majesté voulant empêcher la suite de ces abus, elle a fait très expresse inhibitions et défense aux dits pilotes de la R.P.R de s'ingérer à l'avenir d'entrer ni sortir aucuns vaisseaux, ni autres bâtiments des ports de son royaume, sous peine de 500 livres d'amende et de plus grande s'il y eschet."

## 25 Octobre 1685

Sa Majesté ayant par son Edit du présent mois interdit l'exercice de la Religion Prétendue Réformée dans tout le royaume et, voulant qu'il soit exécuté pareillement sur les vaisseaux de guerre et sur ceux des marchands, fait expresse défense à tous capitaines commandant les dits vaisseaux, qu'ils fassent profession de la religion Catholique, Apostolique et Romaine ou de la R.P.R., de laisser faire sur leur bord l'exercice de la R.P.R., ni permettre à ceux qui en sont de s'assembler pour prier en commun, à peine de cassations pour les capitaines des vaisseaux de guerre et de galères contre ceux des vaisseaux marchands.

## 5 Novembre 1685

Sa Majesté ayant été informée qu'au préjudice des déclarations qu'elles a faites,....plusieurs marchands, capitaines de leurs navires, maîtres de leurs navires, pilotes lamaneurs et autres ne laissent pas de faciliter les sorties autant qu'ils peuvent et de faire trouver aux religionnaires les moyens de s'évader, à quoi étant nécessaire de pourvoir, Sa Majesté fait inhibition et défense à tous de contribuer, directement ou indirectement à l'évasion des dits religionnaires, à peine de 3000 livres d'amende et de plus grande s'il y eschoit et de punition corporelle en cas de récidive.



**20 Novembre 1685**

Sa Majesté ayant été informée que ce qui contribue le plus aux évasions de ceux de la R.P.R. est la liberté qu'ont eu jusques à présent les pilotes lamaneurs de porter à bord des vaisseaux étrangers toutes sortes de personnes sans en avertir les officiers de l'Amirauté, et étant nécessaire d'y pourvoir, S.M. fait expresse inhibition et défense aux pilotes lamaneurs de porter aucune personne de quelque qualité, condition et religion que ce soit à bord des vaisseaux étrangers qui voudront sortir des rades du royaume, sans avoir auparavant donné avis aux officiers de l'Amirauté et en avoir reçu d'eux la permission par écrit, à peine d'une amende de 500 livres pour la première fois et de plus grande s'il y eschet.

Si les mesures contenues dans l'édit de Fontainebleau avaient pour but d'empêcher la fuite vers l'étranger des "religionnaires" dont la part dans l'industrie et les commerce du pays était très importante, il ne fallait pas non plus, dans l'intérêt du commerce, fermer les portes du royaume aux marchands étrangers. Une ordonnance fut donc promulguée pour les rassurer :

**11 janvier 1686. Extrait du registre du Conseil d'Etat**

Le Roy ayant été informé que quelques gens mal intentionnés auraient répandu dans les pays étrangers et fait entendre que Sa Majesté a donné des ordres pour empêcher les étrangers qui ne sont pas catholiques d'entrer dans le royaume pour y continuer leur commerce sous le prétexte de l'interdiction de la R.P.R. faite par l'édit du mois d'octobre dernier, Sa Majesté voulant faire connaître ses intentions à cet égard et pourvoir par ses ordres à la sûreté des étrangers qui viendront dans le royaume, S.M. permet à tous marchands et autres étrangers de quelque religion qu'ils soient, d'entrer dans le royaume avec leurs femmes, enfants, domestiques et autres de leur nation, leurs hardes et marchandises, y séjourner, aller et venir dans les villes et lieux d'icelluy et en sortir avec la même liberté qu'ils ont fait par le passé, à la charge qu'ils ne pourront amener avec eux les sujets de Sa Majesté, sans sa permission expresse par écrit, signée de l'un des Secrétaires d'Etat et des commandements de Sa Majesté, ni faire dans le royaume aucun exercice de leur religion.

Malgré les menaces, les départs clandestins continuent, comme le constate l'ordonnance du 7 janvier 1686, qui précise les mesures à appliquer:

Sa Majesté étant informée que la mauvaise foi des maîtres des vaisseaux et autres bâtiments français facilite l'évasion des religionnaires par toutes sortes de moyens... Sa Majesté fait expresse inhibition et défense à tous maîtres des vaisseaux et bâtiments de ses sujets de recevoir sur leurs bords aucuns passagers et engagés, sous quelque prétexte que ce soit, qu'ils n'aient auparavant donné leurs noms aux commissaires ou commis des classes ainsi qu'ils le font pour les matelots de leurs équipages, et aux officiers de l'Amirauté de donner aucun congé aux dits passagers et engagés qui ne seront pas compris dans les dits rôles.

Il faut croire que cette ordonnance n'eut pas plus d'effet que les autres car elle fut réitérée le 23 juin de la même année. En même temps on se décida à faire appel officiellement à la délation :

**7 Juillet 1686**

Ordonnance qui permet d'arrêter les religionnaires qui n'ont pas de permission.

"Sa Majesté étant informé qu'au préjudice des défenses réitérées qu'elle a faites à ses sujets de la R.P.R. et nouveaux convertis de sortir du royaume sans sa permission, plusieurs ne laissent pas de s'embarquer journellement sur les navires étrangers, ... Sa Majesté ordonne, veut et entend que quiconque découvrira et donnera les moyens d'arrêter un religionnaire ou nouveau converti embarqué sans sa permission sur un des dits vaisseaux de quelque nation qu'il soit, soit récompensé de la somme de mille livres qui lui sera payée sur champ par le Trésorier de la Marine, sur les ordres du plus prochain Intendant de la Marine du lieu où l'avis aura été donné..."

L'administration royale n'avait pas les moyens nécessaires pour contrôler les nombreux navires de toutes dimensions qui quittaient le port de Bordeaux ( plus de 2800 en 1683 ) et pour surveiller les rives de l'estuaire. Il arrivait souvent que les navires attendent plusieurs jours au mouillage un vent favorable et il était facile de les rejoindre la nuit avec une embarcation.

1686 fut la grande année de l'émigration, malgré toutes les menaces des ordonnances successives.

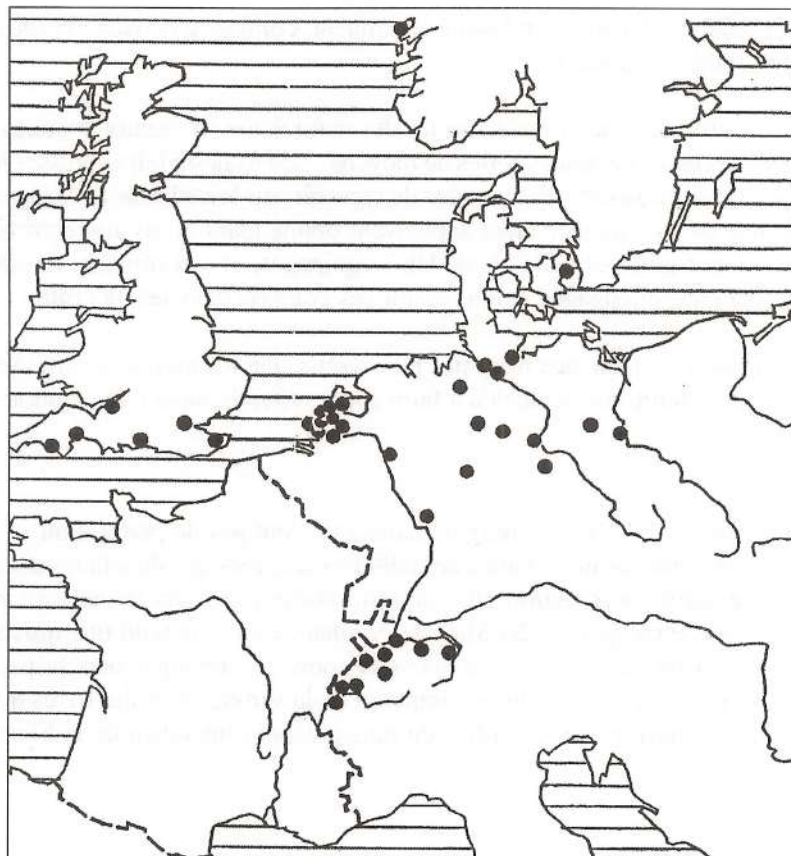
Comme dans bien d'autres domaines, Louis XIV, le Monarque Absolu, avait beaucoup de mal à se faire obéir. Le 10 mars 1687, un an et demi après la Révocation, une ordonnance du Siège de l'Amirauté de Bordeaux, signée du Lieutenant Général Desnanotz, récapitule les interdictions faites de 1669 à 1685 et stipule :

"Sa Majesté étant informé qu'il est sorti du royaume quelques matelots pour s'aller habiter dans les pays étrangers, pour empêcher ces désobéissances, Sa Majesté estime que le plus convenable, c'est de faire publier de nouveau de nouvelles défenses à toutes sortes de gens, matelots et autres, soit anciens , soit nouveaux catholiques, de sortir pour aller habiter dans les pays étrangers, d'y envoyer leur meubles et effets, à tous bateliers d'en porter à bord des vaisseaux.

Publier et afficher ces défenses dans la manière accoutumée et dans l'étendue du ressort, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, à la diligence du Procureur du Roi, auquel il revient d'informer contre les contrevenants, même de procéder contre eux par arrestement des personnes et saisie de leurs meubles et effets"

Malgré la sévérité des peines encourues, de nombreux réformés réussirent à quitter le pays. Vauban en estimait le nombre à cent mille, dont huit mille matelots qui furent enrôlés par les ennemis. Pour la Guyenne, S.Mours, dans son ouvrage "Les Eglises Réformées" donne le chiffre de 10000 à 11000

#### *L'exode protestant français (1680-1690)*



*Robert Mandrou, Louis XIV en son temps, P.U.F., 1973.*



Combien réussirent à gagner les îles d'Amérique au départ de Bordeaux? Officiellement très peu, car les contrôles étaient stricts au moment de la délivrance des passeports et à l'arrivée à destination. Le trafic entre Bordeaux et les îles était d'ailleurs encore peu important à cette époque : on ne relève que 48 départs de navires en 1685 et 28 en 1686, avec 11 passagers en 1685 et 16 en 1686.

Le 4 septembre 1685, soit un mois et demi avant la Révocation, une demi-douzaine de réformés purent se faire inscrire sur la liste des passagers du navire "La Perle", capitaine Hélié Texier de Royan, sans doute un ex- coreligionnaire, mais ne purent embarquer. En effet on peut lire en marge de leurs noms : "rayés du rôle attendu qu'ils sont de la religion".

- Jean SYLVESTRE de Bordeaux, de la R.P.R.
- Daniel BAILHOT de Bordeaux, de la P.P.R.
- Isaac PAILLET de Monpazier
- Monsieur JENDRON de Marans,
- Monsieur FARGE et son cuisinier,
- Isaac LACAM, 23 ans. (Il s'agit sans doute du fils de Jean Lacam, bourgeois et marchand de Bordeaux, armateur du navire. Isaac Lacam réussit à passer, car on le retrouvera plus tard aux Antilles où il gérait un comptoir de son père. Voir "*Dynasties Bordelaises*").

Désormais sur les rôles de passagers, il est fait mention de la religion. Il n'y a que trois catégories :

- Les Juifs, ou "nation portugaise", qui doivent être recommandés par un responsable de leur communauté.

- Les Anciens Catholiques,

- Les Nouveaux Catholiques ou Nouveaux Convertis,

Pour obtenir son passeport, il faut présenter un extrait de baptême ou une attestation d'un prêtre.

Les deux premiers Nouveaux Convertis mentionnés embarquèrent le 24 avril 1686 sur l'"Hector" :

Abel PETIT, 25 ans de Montauban et Isaac ARNAUDET, 25 ans, de Jonzac. Seul Abel Petit fut autorisé à débarquer, le 9 Juillet 1686 à la Martinique. Isaac Arnaudet fut renvoyé à Bordeaux.

Ref A.D. Gironde 6 B 1. 6 B71. 6 B72.

C. DURAND

La lutte des Autorités contre l'émigration clandestine se poursuit pendant tout le XVIII<sup>ème</sup> siècle, sans pouvoir en tarir le flot, comme en témoigne cette lettre du duc de Lorge :

#### **Lettre de Monsieur le Duc de LORGE**

**A**

**Monsieur NAVARRE, Conseiller honoraire au Parlement  
et Lieutenant Général de l'Amirauté à Bordeaux**

Bordeaux le 13 Aoust 1763

Ayant été informé, Monsieur, que plusieurs particuliers de cette province et même des familles entières, notamment des environs de CLAIRAC, SAINTE-FOY ET CASTILLON, abandonnent leurs maisons, quittent leurs domiciles et cherchent à s'embarquer pour passer sans doute dans le pays étranger,

J'ai cru devoir vous en prévenir, afin que vous donniez les ordres nécessaires pour empêcher que personne ne s'embarque sur aucun bâtiment et particulièrement sur ceux des nations étrangères, sans être muni d'un certificat des maires et consuls des lieux d'où ils sortent, cette précaution devenant absolument nécessaire pour éviter une émigration aussi fâcheuse qu'elle est sans doute adroitement concertée par quelque puissance intéressée à se procurer des sujets au dépens de ce royaume.

Cet objet méritait une sérieuse attention et ayant fixé celle de Monsieur le Duc de Choiseul, je suis persuadé, Monsieur, que vous donnerez tous vos soins pour arrêter le progrès de cette espèce de désertion.

Et je vous prie de bien vouloir m'informer de ce que vous aurez découvert au moyen des ordres que vous donnerez, soit dans les bureaux, soit dans les ports, soit dans l'étendue de votre district.

Accusez moy, je vous prie, la réception de la présente et soyez bien persuadé des sentiments sincères d'attachement avec lesquels je fais profession d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé le duc de LORGE

## TOUT PLUTÔT QUE LES GALERES !

Moins définitive que la peine de mort, la condamnation aux galères à vie dont étaient menacés les "religionnaires" qui tentaient de quitter le royaume, tout comme certains condamnés de droit commun, n'en était pas moins effrayante, et on peut comprendre que des condamnés aient tout fait pour la faire commuer en châtimens corporels, pénibles sans doute, mais de plus courte durée, tels ce délinquant de l'Agenais, sans doute un voleur, dont nous transcrivons ci-dessous le jugement en appel et qui a préféré recevoir 24 coups de verges tout de suite, plutôt que de se faire fouetter toute sa vie à bord des galères du roi :

Du 27 février 1728,

"Entre Louis SAUVAGE prisonnier dettenu dans les prisons de la Conciergerie de la Cour apellant d'une sentence rendue par le juge ordinaire de GONTAUD en Agenois qui le condamne aux galleres pendant sa vie, d'une part

Et nous le Procureur Général du Roy en la Cour prenant le fait et cauze pour son substitut en la juridiction royalle de Gontaud intimé d'autre

Veue la sentence dont est apel du 10e Janvier dernier avec la procédure extraordinaire faite contre ledit Sauvage, le tout en quinze cahiers remis au greffe de la cour le 13 de ce mois, veue aussi l'audition rendue sur la sellette ce jourd'huy par ledit Sauvage, le tout considéré,

Il sera dit que la Cour a mis et met l'appel fait par ledit Sauvage de la sentence rendue par le juge royal de Gontaud le dit jour dixième janvier dernier, et ce dont a été appellé au néant, et néanmoins pour les cas résultant de la procédure, a condamné et condamne le dit Louis Sauvage d'être livré ez mains de l'exécuteur de la haute justice pour estre batu et fustigé de vingt quatre coups de verges, scavoir six coups au devant le palais royal de l'Ombrière, six coups au Grand Marché, autant devant l'Hotel Commun de cette ville, et les six autres coups sur le quay de la porte des Sallinières, où étant sera fletry d'un fer chaud et marqué Lettre V,

Au surplus ladite Cour a banny et bannit le dit Sauvage pendant cinq années des senechaussées de Guienne, Condom et d'Agen, luy fait inhibition et deffances d'y hanter ny frequanter pendant ledit tems apeyne de la hart, le condamne encore en six livres demande envers le Roy, et aux depans envers ceux quy les ont faits,

Fait et octroy mainlevée des effets remis au greffe de la Cour en faveur de ceux a quy ils apartiennent, a la delivrance desquels sera le greffier contraint en vertu du present arret meme par corps.

GRISSAC rapporteur

Du 27 février 1728

En marge : Epices douze ecus

Et au-dessous : Le 8 mars 1728 le present arret a été executé



## QUESTIONS

### 2000/001 AGUILA

Ch. ° ca 1876 Bordeaux ou Espagne Louise AGUILA, journal à Talence en 1898, dont 1 fa Henriette, ° 07.07.1898 Bordeaux Hôpital St-André, abandonnée Assistance Publique.

Pierre BLANCHARD 40130 Capbreton

### 2000/002 AMAT-DEPONS

Ch. X Pierre AMAT- Anne DEPONS région Bernos (33). Ont 1 fs Pierre qui X Marie BOURGUIGNON le 13.02.1775 Bazas.

Jacqueline LEGRAND C.G. Pays de Buch

### 2000/003 ANDRIEU

Ch. + Jeanne (ou Marie) ANDRIEU ° 20.04.1831 Nérac (47) et son X av. Jean BAYROU.

C. FAURE-BAYROU AGB 314

### 2000/004 AULY-BRACHET

Ch. desc. Couple Pierre AULY-Marie BRACHET X 09.06.1898 Bordeaux. (NDLR : cette recherche, comme celles relatives aux autres couples cités dans votre demande a peu de chances d'aboutir, se situant à la limite des délais de non-communication de moins de 100 ans).

Serge JOUARY AGB 956

### 2000/005 BAYROU

Ch. + Eloi ALBERT ° 29.04.1851 Nérac (47). Il X Marie LAGRANGE le 21.01.1884 La Réole.

C. FAURE-BAYROU AGB 314

### 2000/006 BORDES

Ch. ° ca 1855-60 Louis BORDES, fs Guillaume et Jeanne DUPEIRE. Etait ébéniste Bordeaux en 1875

M. BARBAULT 33127 Martignas-sur-Jalles

### 2000/007 BOURGUIGNON-LABRIE

Ch. asc. couple Nicolas BOURGUIGNON-Françoise LABRIE, région Gajac (33). Ont 1 fa Marie ° 11.05.1795 Bazas

Jacqueline LEGRAND C.G. Pays de Buch

### 2000/008 CHEVALLON

Ch. ° ca 1769, région Quinsac, Jean CHEVALLON.

Thierry AUBIE 93110 Rosny-sous-Bois

### 2000/009 CHEVALLON-GROLIER(E)

Ch. X ca 1821-30 Bordeaux ou Libourne Jean CHEVALLON-Eulalie GROLIERE.

Thierry AUBIE 93110 Rosny-sous-Bois

### 2000/010 COURBIN-LAFARGUE

Ch. asc. et X couple Jean COURBIN-Marguerite LAFARGUE ca 1772, région Hosteins-Belin (33).

Janine GOMEZ-POPLIN AGB 925

### 2000/011 DARTAILH

Ch. ° et asc. Jean DARTAILH ca 1740, le Tuzan (33)

Janine GOMEZ-POPLIN AGB 925

### 2000/012 DARTAILH-HARDOUIN

Ch. X et asc. couple Jean DARTAILH-Pétronille HARDOUIN, ca 1767 St-Symphorien (33).

Janine GOMEZ-POPLIN AGB 925

### 2000/013 DEMAY-JAMAIN

Ch. asc. couple Henri DEMAY, ° 1856 en Haute-Vienne et Angèle JAMAIN, ° 1856. Ils X ca 1886, Bordeaux ( ?). Habitaient rue de la Benauge.

Emile MANDIN St-Albert, Alberta Canada

### 2000/014 DISSAUX-SCULTZ

Ch. asc. et ° couple Gustave François DISSAUX-Thérèse SHULTZ. Gustave François, perruquier, originaire de la région Nord est arrivé en Algérie av. 1867, peut-être comme déporté. Thérèse venait d'Alsace.

Marie-Claire de SAINT-AFFRIQUE AGB 903

### 2000/015 DUROU

Ch. ° Marie DUROU. Journalière à la Réole, elle a 1 fa Marie Henriette, ° 29.11.1886, Hospice de Bordeaux, père non connu, qui X 26.10.1909 Vieux Mareuil (24) Jean BOUCHELOT.

Jeanne BOUCHELOT 16000 Angoulême

### 2000/016 ESCALERE

Ch. asc. Jean-Marie ESCALERE et Marguerite TUFFEREAU, dont 1 fs Mathurin ° 27.04.1833 Capian (33).

Emile ESCALERE 92320 Chatillon

**2000/017 LACROIX**

Ch. ° ca 1747, St-Estèphe Jacques LACROIX, fs Jean et Anne FAUGERE.  
Eliane LEVY AGB 701

**2000/018 LAGRANGE**

Ch. + André LAGRANGE °28.08.1839 La Réole. II X Jeanne DEJEAN le 29.10.1861 BEGAS (33).  
C. FAURE-BAYROU AGB 314

**2000/019 LAUNEY (LAUNAY)-GAUDENS**

Ch. asc. couple Sébastien LAUNEY ° ca 1810 Bordeaux – Marguerite GAUDENS ca 1795-1810 Libourne.  
John G.LAUNEY Baton Rouge, LA. USA

**2000/020 LEMAIRE**

Eugène LEMAIRE, Vve REYNAUD, professeur à Bordeaux a émigré à Haïti avec ses 4 enfants : Daric, Victoire, Eugène, Clémence. Quand et pour quelle raison ? Avait-elle des frères et sœurs ?  
Yves Robert DONGE 75013 Paris

**2000/021 LEONARD-MERLET**

Ch. asc. couple Jean LEONARD-Françoise MERLET. Ils X 20.01.1866 Lesparre (33).  
Annick BESCONS C.G SOULAC/Mer

**2000/022 MEYNARD-LEBRUN**

Ch. ° ca 1876 Bordeaux, Marie MEYNARD, fa Louis et Françoise LEBRUN.  
Alain ROGER 17100 Saintes

**2000/023 MOURGUET-GABAROCHE**

Ch. asc. couple Jean MOURGUET, ° ca 1840 – Catherine GABAROCHE. I fs André, ° 07.02.1874, St-Vivien (région La Réole).

Jean FICHOU 29200 Brest

**2000/024 PERTUS-DONAU**

Ch. embarquement couple Jean-Baptiste PERTUS- Jeanne DONAU. Ils partent entre 1835-42 de St-Louis du Sénégal pour la Caroline du Sud puis pour le Canada. Rentrent en France vers 1892.

Louis PERTUS, Aylmer, Québec Canada

**2000/025 PEYRONNET-NORMANDIN**

Ch. X Augustin PEYRONNET-Suzanne NORMANDIN et ° et + de la seconde. Ont 1 fa Jeanne ° 11 BRU An 12 Floirac.

C. FAURE-BAYROU AGB 314

**2000/026 PHILEMON**

Ch. lieu de °, région St-Trojan (33) Pierre PHILEMON ° 18.04.1870. Son frère Mathurin, ° 05.10.1862, une sœur ° 07.08.1867. Leur père Thomas est ° 19.09.1839 Bordeaux selon registre enfants trouvés.

Jacky PHILEMON 02100 St-Quentin

**2000/027 REY-LASSERRE**

Ch. ttes infos s/famille REY-LASSERRE dont ° Jean REY ° ca 1842-49 (Landes ?) parti pour Buenos-Ayres avec :

- son épouse Marie Lucie LASSERRE et leurs 2 fs ca 1900,
- autre Jean REY ° 06.11.1872 X Elisabeth DULUD 16.07.1901
- Marie-Louise LASSERRE ° ca 1850-52 Bordeaux ou environs.

Lydie MOUGNARD 50120 HAINEVILLE

**REPONSES****99/20 NAZAT**

Pierre NAZAT est fs de Pierre et Marguerite FAURATIN (FLORANTIN). II X Marie PEYROT, fa François et Marguerite BOSSUET.

Monique BESSON AGB 482

**99/30 BOUVARD**

Pierre François BOUVARD ° Scionzier (Savoie) fs M. BOUVARD et Aimée ROSSAT, X à Bordeaux Jeanne MARTINIS, ° Bordeaux 22.08.1818, fa Antoine et Marie DANIO.

Monique BESSON AGB 482

**99/46 MORLAAS**

Jean Salomon MORLAAS ° 03.07.1821 Bordeaux, fs Jean X 20.08.1818 Bordeaux av. Anne Nancy FOURGASSIE ° 26.09.1798 Castres (Tarn).

France SEYRES AGB 022



**99/61 MAGNE**

Anne Thérèse MAGNE ° Bordeaux 13.10.1871, fa Jean et Suzanne CASTAGNEDE. Elle X 20.05.1899 Bordeaux Raymond CASTAGNET.

Marie Josèphe BOST AGB 882

**99/69 FLOURENS**

Les FLOURENS sont des bourgeois de Bordeaux et le père de Thibault se prénomme Étienne. Le couple (?) a, ca 1731, 1 fa Marie qui X le 14.02.1754 à Bourg Jean-Joseph PASTOUREAU son cousin, une autre Marie, ° aussi ca 1731, + 06.03.1741 Bourg, 1 fs Robert + 12.03.1742 Bourg âgé de 7 ans. Suis à la disposition du questionnaire pour tout complément infos.

Jacques LISSE AGB 278

## ILS SE SONT MARIÉS AILLEURS

**(78) MAGNY LES HAMEAUX (ex MAGNY LESSAR)**

23 Germinal an 2 (12 avril 1794)

Mariages de

BOURGADE Pierre Joseph, né le 14.04.1770 à Bordeaux, paroisse St-André, de Louis Fabien, avocat au Parlement de Bordeaux, demeurant à Bordeaux, et FOUSSATE Marie Angélique, avec TASCART Marie Elisabeth Alexandrine, née le 07.03.1774 à Bordeaux, paroisse St-André, de Jean-Baptiste et de GOURGON de PRECY Jeanne.

Tascart Jean-Baptiste, ancien conseiller au parlement de Bordeaux, décédé le 22 février 1780 dans la traversée allant à Saint-Domingue, où il avait été nommé Intendant.

Gourgon de Precy Jeanne, mariée en secondes noces avec Louis Adrien d'Arincourt, demeurant au Mont-Valerien près de Paris, propriétaire à Magny Les Hameaux.

Témoins :

CASTEL Guillaume, 39 ans, demeurant à Paris, fondé de pouvoir des parents de l'époux.

D'ARLINCOURT Charles Adrien, 76 ans, demeurant avec son fils au Mont-Valérien.

LANGLOIS Leon, 40 ans, rentier demeurant à Magny les Hameaux, amis des époux.

FAVRY Germain, 35 ans, fermier à Magny Les Hameaux, ami de l'épouse.

-----  
CUGNOT L'EPINAY Armand Thomas, née le 23.10.1775 à Paris, paroisse St-Roch, de Clément, Fermier Général à Paris, demeurant à Mottreau (28), et de LEMAIRE Anne Armande, avec TASCART Marie Victoire Eleonor, née le 24.11.1775 à Bordeaux, paroisse St-André, de Jean-Baptiste et de GOURGON de PRECY Jeanne.

Témoins:

LEFEVRE Jean-Baptiste, 35 ans, notaire à Paris, ami de l'époux.

CUGNOT d'ALBIGNY Nicolas, Chef de brigade au 6ème régiment, oncle de l'époux

D'ARLINCOURT Charles Adrien, 76 ans, demeurant avec son fils au Mont-Valérien.

LANGLOIS Leon, 40 ans, rentier, demeurant à Magny Les Hameaux, ami de l'épouse.

Acte transmis par Mr Marc Querion, de Saint Cyr l'Ecole

**N.D.L.R.**

Clément CUGNOT L'EPINAY ne survivra que peu de temps au mariage de son fils Armand Thomas. En effet, moins d'un mois plus tard, comme tous ses collègues fermiers généraux, dont le chimiste Lavoisier, il sera arrêté, condamné à mort par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, le 19 floreal de l'an 2, et envoyé à l'échafaud, "comme complice d'un complot contre le Peuple Français, tendant à favoriser les succès des ennemis de la France, et en *mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé.*"

## "GIRONDINS MARIÉS - DÉCÉDÉS AILLEURS..."

Lieu d'origine	Personne concernée	Acte	Observations
(33) BAURECH	DESTAGE Bertrand	M 13.10.1692 (44) Batz sur Mer	26 ans, fs de Gabriel et Marguerite Ramon x FOURE Elisabeth fa de Jacques et Jeanne Clement
(33) BORDEAUX	BABEAU Pierre	M 04.05.1880 (40) St Vincent de Tyrosse	24 ans, fs de Philippe et Jeanne Laure Martin, x LARRAN Marie Nathalie Ernest Napoleon Gaston 21 ans, fa de Pierre et Cécile Lahouze
(33) BORDEAUX	CARME Pierre Leon	M 24.11.1889 (40) St Vincent de Tyrosse	23 ans, fs de Bernard et Marie Justine Charopin, x CLAVERY Catherine Anne, ° à (40) Seignosse, fa de Jean et Anne Dubaa.
(33) BORDEAUX	DOTEZAC Hervé	M 30.09.1794 (64) Bayonne	29 ans, maître de poste, x FOURCADE Elisabeth, 18 ans.
(33) BORDEAUX	ESPIRAC Gaspard	M 13.09.1813 (11) Narbonne	27 ans, serrurier, habt Narbonne, fs de Sr David et Dame Marie Beguigneau, x NORIDOLES Marie Marguerite, 22 ans, ° à (34) Marseillan, fa de Charles, pâtissier, et + Louise Bouisse
(33) BORDEAUX	ESTEFFE Jacques Edmond	M 09.12.1876 (75) Paris 11ème	Argenteur, ° 04.04.1842, fs de Pierre et + Jeanne Vigneau, x PARANT Valentine, chapelière, ° le 09.06.1852 à (70) Gray, fa de François et Anne Clère Foulon
(33) BORDEAUX	GRUGE Antoine dit St-André	M 05.09.1797 (44) Châteaubriant	Caporal, ° 23.04.1771, fs de + Gabriel et Catherine Paul, x DAVY Marie Marguerite, rentière, ° 09.01.1780 à (25) Besançon fa de + Pierre et Magdelaine Bouillon
(33) BORDEAUX	LACOMBE Marie	M 15.05.1880 (75) Paris 11ème	Couturière, ° 27.01.1837, Vve de François Louis Marie Guillemot, fa de + Pierre et Marie Saint Magne, x VAUTHRIN Arsène Marie, typographe, ° 16.02.1842 à (70) Vauconcourt, fs de + Nicolas et Denise Félicité Bouveret
(33) BORDEAUX	LOCHE Pierre Raymond	M 12.06.1885	25 ans, fs d'Arnaud et Anne Cojean, x BELLOCQ Françoise, fa de (40) St Vincent de Tyrosse Pierre et Marie Cazenave
(33) BORDEAUX	MINVIELLE Jean	M 16.07.1877	Négociant en vins, ° 28.02.1840, fs de + Pierre et Elisabeth Dupuy, x (75) Paris 11ème SIMONSITI Louise, ° 29.05.1840 à (70) Lure, fa de + Jean-Baptiste et Marie Françoise Magny
(33) BORDEAUX	PERAIRE Lea	M 05.09.1813 (11) Narbonne	18 ans, fa d'Abraham agent de change, et de Rebecca Rodrigues, x OHEN Jonas, 30 ans, négociant, ° à (84) L'Isle sur la Sorgue, vf de Gentile Cohen, fs de + Joseph Cohen, négociant, et + Rebecca Digard (ou Digne).
(33) BORDEAUX St Nicolas de Graves	SCARBERT Claude	M 20.02.1798 44) Châteaubriant	° 10.06.1776, fs de Jean-Baptiste et Magdelaine Dubreu, x TESSIER Jeanne Victoire, ° 22.08.1777 à (44) Châteaubriant, fa de + Sébastien et Renée Bardoul.
(33) EYRANS	TRIAR Jacques	D 14.12.1805 (27) Bourgheroulde	27 ans, ° 19.01.1779, décédé dans la maison provisoire de sûreté, fs de Pierre et Marie Haure °
(33) GALGON	GUIMON Jean	D 30.03.1813 (11) Narbonne	72 ans, cpx de Marguerite Tourel, habt Narbonne
(33) GUITRES	JOUNEAU Martial	M 11.10.1794 (64) Bayonne	27 ans, x BENITRIZ Isabelle
(33) LIBOURNE	BRETON Marie	M 20.02.1801 (44) Châteaubriant	° 12.04.1761, vve de Pierre Gaussain, fa de + Antoine et Marie Sue, x YVON Jean-François, ° 03.01.1759 à (44) Châteaubriant fs de Pierre et Jeanne-Françoise Dahirel.
(33) LIBOURNE	ROUVET Jean Edouard	M 14.06.1882 (40) St Vincent de Tyrosse	32 ans, vf de Marie Dubois, fs de + Gaspard et Marie Anne Deloupy, x PECASTAINGS Marie Louise, 20 ans, fa de + Jean et Jeanne Laborde.



# GENEALOGIES RAPIDES

**Adhérent N° 725 : ALBESPY Monique**  
**Généalogie Albespy**

PATRONYMES	PERIODE	DPT	COMMUNES
ACQUIE	1734-1758	12	SEGUR
ACQUIER	1677-1698	12	SAINTE-RADEGONDE
ALAUX	1770-1770	12	BERTHOLENE
ALBENQUE	1794-1817	12	MONTROZIER
ALBESPY	1705-1781	12	AGEN D'AVEYRON
ALBESPY	1910-1946	12	BERTHOLENE
ALBESPY	1919-1919	34	CETTE
ALBESPY	1928-1928	34	FRONTIGNAN
ALBESPY	1777-1777	12	GAGES
ALBESPY	1848-1848	12	LA LOUBIERE
ALBESPY	1812-1920	12	MONTROZIER
ALBESPY	1852-1852	12	ONET LE CHATEAU
ALBESPY	1808-1808	12	RODEZ
ALBESPY	1698-1698	12	SAINTE-RADEGONDE
ALBESPY	1740-1740	12	SEGUR
ALBESPY	1970-1970	65	VILLELONGUE
AYRINHAC	1790-1790	12	AGEN D'AVEYRON
AYRINHAC	1740-1740	12	SEGUR
BERTRAND	1762-1795	12	LAISSAC
BERTRAND	1727-1781	12	SEGUR
BONNET	1811-1837	12	CASSAGNES-BEGONHES
BOUDOU	1740-1744	12	SAINTE-JULIETTE
BOULOC	1791-1791	12	CAISSAC
BOULOC	1760-1790	12	GAGES
BOULOC	1839-1839	12	MONTROZIER
BOUSQUET	1848-1858	12	LAISSAC
BOUSQUET	1813-1875	12	LE VIBAL
BOUSSAC	1722-1753	12	LAISSAC
BOYER	1775-1775	12	AGEN D'AVEYRON
BROUSSY	1762-1820	12	CEYRAC
BROUSSY	1846-1850	12	GABRIAC
CALMELS	1770-1770	12	CAMBOULAZET
CAMBON	1929-1929	12	BERTHOLENE
CAMBON	1823-1823	12	CEYRAC
CAMBON	1850-1850	12	GABRIAC
CAMBON	1863-1884	12	LASSOUTS
CANCHE OU CANCE	1727-1727	12	SEGUR
CANITROT	1924-1989	12	BERTHOLENE
CANITROT	1786-1786	12	CAMBOULAZET
CANITROT	1837-1837	12	CASSAGNES-BEGONHES
CANITROT	1708-1798	12	LE PIBOUL
CANITROT	1744-1889	12	SAINTE-JULIETTE
CANITROT	1922-1922	12	SÉVERAC-L'ÉGLISE
CARCUAC	1756-1796	12	GAGES
CARRIE	1787-1787	12	GAGES
CARRIE	1798-1812	12	MONTROZIER
CARRIER	1786-1786	12	GAGES
CARRIER	1795-1795	12	MONTROZIER

CAUSSE	1764-1790	12	GAGES
CAUSSE	1796-1796	12	MONTROZIER
COMBOULAS	1823-1848	12	LAISSAC
COMBOULAS	1739-1830	12	SEGUR
COMBOULAS	1795-1795	12	VEZINS
CRANSAC	1849-1849	12	CASSAGNES-BEGONHES
DALOUS	1787-1787	12	AGEN D'AVEYRON
DALOUS	1710-1777	12	GAGES
DAURES	1808-1808	12	MERCIER
DAURES	1758-1791	12	SEGUR
DAUTY	1767-1968	12	BERTHOLENE
DAUTY	1854-1854	12	BOZOULS
DAUTY	1884-1884	12	LASSOUTS
DELMAS	1695-1755	12	GAGES
DELMAS	1736-1780	12	MONTROZIER
DOURDOU	1745-1745	12	BOZOULS
DOYECH	1855-1855	12	BOZOULS
DOYECH	1820-1820	12	GABRIAC
FERRIEU	1785-1785	12	GAGES
FRAGUIE	1653-1695	12	GAGES
GABEN	1740-1740	12	SEGUR
GINESTY	1822-1822	12	LE VIBAL
GRAMONDE	1653-1653	12	GAGES
HERAL	1727-1748	12	SEGUR
IZARN	1743-1743	12	AGEN D'AVEYRON
JOURDAN	1842-1849	12	CASSAGNES-BEGONHES
JOURDAN	1808-1808	12	FLAVIN
JOURDAN	1868-1868	12	SAINTE-JULIETTE
JULIEN	1836-1861	12	ARQUES
JULIEN	1803-1803	12	PONT DE SALARS
JULIEN	1894-1894	12	SEGUR
LACAM	1771-1844	12	LE VIBAL
LAGARRIGUE	1743-1743	12	LE PIBOUL
LANDIE	1747-1779	12	AGEN D'AVEYRON
LANDIER	1774-1774	12	AGEN D'AVEYRON
LESTRADE	1766-1766	12	BERTHOLENE
MAILLEBUAU	1787-1843	12	MONTROZIER
MARRAGON	1745-1745	12	SEGUR
MARTI	1783-1783	12	SAINTE-JULIETTE
MATHOU	1771-1780	12	AGEN D'AVEYRON
MATHOU	1848-1848	12	LA LOUBIERE
MATHOU	1877-1877	12	MONTROZIER
MATHOU	1856-1856	12	ONET LE CHATEAU
MATHOU	1814-1814	12	PAILHORIES
MATOU	1743-1743	12	AGEN D'AVEYRON
MAUREL	1800-1800	12	GAGES
MAUREL	1837-1837	12	MONTROZIER
MAUREL	1772-1772	12	STE-EULALIE DES CAUSSES
MIQUEL	1766-1766	12	GAGES
MONMOUTON	1741-1771	12	GAGES

MONTEIL	1745-1790	12	BOZOULS
MONTEIL	1820-1820	12	GABRIAC
MONTEIL OU MONTELS	1900-1900	12	BERTHOLENE
MONTEIL OU MONTELS	1826-1854	12	BOZOULS
MONTEILLET	1786-1861	12	ARQUES
MONTEILLET	1987-1987	12	BOZOULS
MONTEILLET	1822-1899	12	LE VIBAL
MONTEILLET	1735-1956	12	SEGUR
MONTEILLET	1900-1922	12	SÉVERAC-L'EGLISE
NAYRAC	1833-1833	12	SAINTE-JULIETTE
PONS	1752-1786	12	ARQUES
PONS	1803-1939	12	LE VIBAL
PONS	1840-1840	12	MONTROZIER
POUGET	1768-1833	12	LE VIBAL
POUGET	1735-1735	12	SEGUR
PROMPT	1764-1831	12	SAINTE-JULIETTE
PUECH	1818-1818	12	BERTHOLENE
PUECH	1780-1869	12	LE VIBAL
PUECH	1811-1840	12	MONTROZIER
RAMES	1751-1778	12	BOZOULS
RATIE	1784-1784	12	GABRIAC

RAUFFE	1653-1653	12	GAGES
RAYNAL	1741-1777	12	BERTHOLENE
RAYNAL	1842-1862	12	CASSAGNES-BEGONHES
RAYNAL	1779-1860	12	SAINTE-JULIETTE
REDON	1766-1766	12	BERTHOLENE
REDON	1800-1800	12	GAGES
REDON	1767-1917	12	MONTROZIER
ROQUES	1705-1872	12	BERTHOLENE
SABBATIE	1785-1785	12	SAINTE-JULIETTE
SEGUI	1762-1775	12	GAGES
SEGUY	1710-1710	12	GAGES
VAYSSIÈRE	1753-1861	12	LAISSAC
VAYSSIÈRE	1727-1781	12	SEGUR
VAYSSIÈRE	1687-1740	12	SÉVERAC-L'EGLISE
VENTOUSE	1668-1700	12	GAGES
VERLAC	1739-1739	12	SEGUR
VERNHESES	1727-1727	12	CADAYNAC ?
VERNHESES	1755-1755	12	GAGES
VERNHESES	1847-1847	12	LE VIBAL
VERNHESES	1777-1811	12	MONTROZIER
VIALA	1734-1734	12	SEGUR
VIDAL	1760-1786	12	CAMBOULAZET
VIDAL	1804-1804	12	LE PIBOUL

### Adhérent N° 314 : FAURE BAYROU Colette

PATRONYMES	PERIODE	DPT	COMMUNES
ANDRIEU	1831	47	NERAC
ANDRIVET	1654-1696	33	SAINT-LOUBES
BAYROU	1939	90	BAVILLIERS
BAYROU	1949	64	BAYONNE
BAYROU	1987	33	BORDEAUX
BAYROU	1949	33	CAUDERAN
BAYROU	1884-1886	33	LA REOLE
BAYROU	1926	34	MONTPELLIER
BAYROU	1851-1856	47	NERAC
BAYROU	1979	45	ORLEANS
BAYROU	1925	33	TALENCE
BEAUME-CHADEAU	1834	84	AVIGNON
BEAUME-CHADEAU	1957	33	BORDEAUX
BEAUME-CHADEAU	1872	Arg	BUENOS AYRES
BEAUME-CHADEAU	1894-1931	33	LE BOUSCAT
BINET	1763	33	LA TRESNE
BRISSON	1858	33	BORDEAUX
BRISSON	1776	33	FLOIRAC
CABANNE	1602-1731	33	SAINT-LOUBES
CAILLOUX	1836	24	BERGERAC
CAILLOUX	1899	33	LE BOUSCAT
CAMET	1856	33	ARTIGUES
CAMET	1775-1796	33	CENON LA BASTIDE
CARSOULE	1706-1761	33	ARTIGUES
CARSOULE	1654-1743	33	SAINT-LOUBES
CASSEN	1799	64	BAYONNE
CASSEN	1839-1931	33	BORDEAUX

COLSON	1952	33	BORDEAUX
COLSON	1844-1893	16	CHALAIS
COLSON	1753-1792	55	DOMBASLE
COLSON	1817	55	JOUY DEVANT DOMBASLE
COLSON	1900	16	ST-CRISTOPHE DE CHALAIS
DAMIAS OU DANNIAS	1840	16	VILLEBOIS LAVALETTE
DELAFOREST	1626	33	SAINT-LOUBES
DELAGE	1893	16	ANGOULEME
DELAGE	1841-1862	16	EDON
DESAPHY	1778-1782	16	CHALAIS
DIDIOT	1803-1813	55	DOMBASLE
EYMA OU AYMA	1801	33	BOULIAC
FAURE	1772-1856	33	ARTIGUES
FAURE	1970	64	BIARRITZ
FAURE	1858-1894	33	BORDEAUX
FAURE	1928-1949	33	CAUDERAN
FAURE	1796	33	CENON LA BASTIDE
FAURE	1825	33	FLOIRAC
FAURE	1923	33	LE BOUSCAT
FAURE	1736	33	YVRAC
FAUX	1749	33	ARTIGUES
FAUX	1704-1705	33	LA TRESNE
FLOC	1805-1864	33	BORDEAUX
FONTELIEU	1872	33	BORDEAUX
FONTELIEU	1918	47	LAVARDAC
FONTELIEU	1801-1843	65	MONFAUCON
FORT	1674-1772	33	ARTIGUES
GACHET	1653	33	ARTIGUES



GIBOIN	1914	16	ANGOULEME
GIBOIN	1983	33	BORDEAUX
GIBOIN	1862-1863	16	EDON
GIBOIN	1839	16	LAVALETTE
GIBOIN	1900	61	ST-CRISTOPHE DE CHALAIS
GIBOIN	1925	33	TALENCE
GIRAULT	1603	33	SAINT-LOUBES
GUYARD	1793	75	PARIS
LAGRANGE	1884-1887	33	LA REOLE
LAGRANGE	1862	33	SAINT-SEVE
LEGRAND	1813	16	ANGOULEME
MANDIN	1807-1873	33	BORDEAUX

MANDIN	1763-1766	33	LA TRESNE
MANDIN	1906	47	LAVARDAC
MARTEAU	1808	16	ANGOULEME
MARTEAU	1880	16	CHALAIS
MENE	1820-1876	65	MONFAUCON
PEYRONNET	1852	33	BORDEAUX
PEYRONNET	1803-1825	33	FLOIRAC
PLANTEY	1690	33	SAINT-LOUBES
PLANTEY	1628	33	SAINT-SULPICE
QUINQUE	1778	16	CHALAIS
SARDAIGNE	1736	33	YVRAC
TOURAY	1781-1887	16	CHALAIS

### Adhérent N° 750 : SERREC Evelyne

PATRONYMES	PERIODE	DPT	COMMUNES
AMAT	?	11	SONNAC
	1659-1703	11	CHALABRE
ANGAUT	1710-1752	33	BORDEAUX
	1668-1669	33	CAMBLANES
ARNAUD	1645-1721	33	LARROQUE
	1729-1743	33	RIONS
AUBOUIN	?	16	ROUILLAC
AUSSUDRE	1655	33	RIONS
	?	33	ST-HILAIRE DE LA NOAILLE
AYSSARTIER	1683-1689	33	LA REOLE
BABOUE	?	33	BORDEAUX
BALLANGUEY	1657	33	RIONS
BALLON	1735-1802	16	PARZAC
BARILLON	?	45	COINCES
BARRIER	?	28	GUILLOVILLE
BARUTAUD	?	16	ST-AMAND-DE-NOUERE
BASSET	?	33	RIONS
BASTEYROUX	1728-	19	ARGENTAT
BAYOUX	?	16	ST-CLAUD
BAZIN	1746-1795	44	NANTES
	1800	33	BARSAC
	?	50	ST-LO
BERGER	1750	16	ST-CLAUD
BERNEDE	1780	47	MARSAC
BERSIAUD	1721-1816	16	ROUILLAC
	1749	16	PLAIZAC
BERTIN	1668	33	CAMBLANES
BEYLARD	1710	33	BORDEAUX
BICET	?	28	GUILLOVILLE
BILLOTTE	?	33	ST-HILAIRE-DE-LA- NOAILLE
BIRE	1659-1733	11	CHALABRE
BLAUDY	1711-1875	19	ARGENTAT
	1893	33	VIRELADE
BOISSEAU	1764	45	ST-SIGISMOND
	1758	42	COINCES
BORY	1700-1775	44	NANTES
	1676	33	LA REOLE

BOUCHARDEAU	1679-1810	33	RIONS
BOUCHERIE	1715-1816	16	ROUILLAC
BRACQUEMONT	1734-1789	45	COINCES
BRIAND	?	16	ROUILLAC
BRICET	1643	44	NANTES
BRIDON	1627-1773	44	NANTES
	1795-1832	33	PODENSAC
	1829	33	BARSAC
	1698-1724	44	LE CELLIER
BRIOL	1815-1856	33	BORDEAUX
	1685-1898	33	RIONS
BRIOLLE	1664-1684	33	BORDEAUX
BROUSSE	1730-1770	19	ARGENTAT
BURET	1642-1774	16	ROUILLAC
CAILLET	1645-1666	16	ROUILLAC
CARMAIGNAT	1741-1823	16	ROUILLAC
	1828	16	ANGOULEME
	1746	16	PARZAC
CASSEGRAIN	1747-1778	28	TILLAY-LE-PENEUX
	1802	28	LOIGNY-LA-BATAILLE
CAYRON	?	19	HAUTEFAGE
CAZE	1782-1852	19	ARGENTAT
	1716-1799	19	SERVIERES-LE-CHATEAU
CHADIAT	1715-1763	16	ST-CLAUD
CHAMBON	?	19	ARGENTAT
CHANGEAT	1746	16	ST-CLAUD
CHARRIER	1713-1746	16	MONTIGNE
	1735-1782	16	ROUILLAC
	1698	16	ST-CYBARDEAUX
CHASTANIER	1695-1785	19	ARGENTAT
CHATARD	?	33	LARROQUE
CHATRY	1701-1731	11	QUILLAN
	1757	11	CHALABRE
CHAUFTON	1794-1807	28	BAIGNEAUX
	1888	45	BRICY
	1775	28	CORMAINVILLE
	?	45	ROUVRAY-STE-CROIX
	1807	28	LOIGNY-LA-BATAILLE
	1774	28	TILLAY-LE-PENEUX
CHAVANON	1694	19	ARGENTAT

CHAZALNOEL	1716-1750	19	SERVIERES-LE-CHATEAU
CHENU	1702-1741	28	GUILLONVILLE
CHERRIERES	?	19	MONCEAUX
CLEMENCEAU	1759	17	NEUVICQ-LE-CHATEAU
COIGNET	1723	28	CONIE
	1753-1824	28	CIVRY
COLLIGNAN	1644-1676	33	BORDEAUX
COLLINEAUD	1779	16	ST-LAURENT-DE-CERIS
COMBES	1728-1815	19	ARGENTAT
COMBESSERE	1791-1814	19	ST-MARTIAL-D'ENTRAYGUES
CONSTANTIN	1655	33	RIONS
	1737	33	BEGUEY
CORMIER	?	28	CIVRY
CORNETTE	1726-1807	16	PARZAC
	1836	16	LUSSAC
COTTIN	1847	28	ORGERES
	1868-1910	45	BRICY
	1814	28	NEUVY-EN-DUNOIS
	1865	28	TERMINIERS
	1843	28	GUILLONVILLE
CRESTE	1772	16	ROUILLAC
DANIAUD	?	16	ST-CYBARDEAUX
DANJOU	1764	16	PLAIZAC
	1719	16	VAUX-ROUILLAC
DARLAN	?	33	LARROQUE
DARNACQ	1709	33	BEGUEY
DAUTY	1769-1890	33	BORDEAUX
	1944	16	JARNAC
	1795-1902	33	PODENSAC
	1801	33	BARSAC
	1874	33	RIONS
	1742-1783	47	MARSAC
DE BORDENAVE	?	33	BEGUEY
DEDIEU	?	16	AMBERNAC
	1738	16	ST-LAURENT-DE-CERIS
DEJOIGNE	?	44	NANTES
DELAHORE	1675	33	LARROQUE
DE LANAU	?	33	BEGUEY
DE LA PELLONIE	1631	44	NANTES
DELAPORTE	?	45	ROUVRAY-STE-CROIX
DE LARROQUE	?	33	BEGUEY
DE MAZOIN	1823-1852	16	ST-CLAUD
	1860-1861	16	NIEUIL
	1738-1787	16	ST-LAURENT-DE-CERIS
D'ESPINOZE	1631-1650	44	NANTES
DESSPORTES	?	33	RIONS
DESTIBES	?	33	BORDEAUX
DE TARASSAGNE	?	33	RIONS
DORMAIN	1666-1775	16	ROUILLAC
DRUINAUD	1734-1742	16	ROUILLAC
DUBOIS	1823-1858	28	GUILLONVILLE
	1851	28	TERMINIERS
	1755-1813	28	CIVRY
DUBOYER	?	33	LA REOLE
DUCHAINE	1714	19	ARGENTAT
DUCCOURET	?	16	PARZAC

ESPARGUILLERE	1706-1772	19	ARGENTAT
EYQUEM	?	33	BORFEAUX
EYRAUD	1721	33	RIONS
FAURE	1655-1732	33	RIONS
FERBOS	1682-1755	33	BORDEAUX
FLEURY	1631-1657	45	VILLAMBLAIN
	1737	28	CIVRY
	1679	45	VILLENEUVE-SUR-CONIE
FOUCAUD	?	44	NANTES
FOUQUET	?	28	CONIE
GAGAC	?	33	LA REOLE
GAMEL	1709-1745	19	ARGENTAT
GARAUD	1665-1808	16	ROUILLAC
GARDELLE	1706	19	ARGENTAT
GASNIER	?	45	EPIEDS
GAY	1703-1782	33	RIONS
GERARD	1680-1716	44	NANTES
	?	44	GORGES
GIMAZANE	1813-1866	19	ARGENTAT
	1922	16	ST-MEME-LES-CARRIERES
	1890	33	BORDEAUX
	1894	33	RIONS
	1787-1790	19	ST-MARTIAL-D'ENTRAYGUES
GIRAULT	1708-1877	28	GUILLONVILLE
GODIER	1739-1762	28	CIVRY
	1711	28	SANCHEVILLE
	1723	28	CONIE
	1679	45	VILLENEUVE-SUR-CONIE
GOMBAULT	1769	45	HUETRE
	1794-1808	28	BAIGNEAUX
GONTIER	1658-1912	16	ROUILLAC
GOSME	1788	28	TILLAY-LE-PENEUX
GRAFOULIERE	1744-1769	19	MONCEAUX
	1821	19	ARGENTAT
GRAVELAT	1732-1805	16	PARZAC
GREGOIRE	?	28	GUILLONVILLE
GUERIN	?	16	ROUILLAC
GUEYRAUT	1617-1727	33	BORDEAUX
GUICHAUD	1788-1899	16	ROUILLAC
	1695-1763	17	NEUVIC-LE-CHATEAU
GUILLEBAUT	?	33	BEGUEY
GUILLON	1733	45	ST-SIGISMOND
HELIES	1682	33	LARROQUE
HUPE	?	44	VALET
JAMOT	1810-1854	16	ST-CLAUD
	1896	16	ANAIS
	1782	16	PARZAC
	1802	16	LUSSAC
JOLLIVET	?	16	ROUILLAC
JOSEPH	1710-1796	28	GUILLONVILLE
LAGREU	?	11	QUILLAN
LANGE	1946	16	SEGONZAC
	1967-1970	16	COGNAC
	1902-1903	33	PODENSAC
	1942-1857	16	ROUILLAC
	1868-1908	45	BRICY



	1841	45	ROUVRAY-STE-CROIX
	1802-1806	45	COULMIERS
	1686-1772	45	ST-SIGISMOND
	1758-	45	COINCES
LARRIEU	1723-1743	33	CAUDROT
	1748-1798	33	BORDEAUX
LARROQUE	1658-1686	33	BEGUEY
	1685-1732	33	RIONS
LAULLAN	?	45	ST-SIGISMOND
LEFORT	?	45	VILLAMBLAIN
LE HEUP	1722-1731	35	ST-MALO
	1746-1760	44	NANTES
LE ROUX	?	28	GUILLOVILLE
LOCHE	1703-1790	19	SERVIERES-LE-CHATEAU
LONGEGOUTTE	1695	19	ARGENTAT
LUCAS	1650-1686	44	NANTES
	1731	44	LE CELLIER
MANDINOX	1746	16	ST-CLAUD
MARCHON	1789-	28	CONIE
MARIN	?	19	SERVIERES-LE-CHATEAU
MARQUAIS	1673-1707	16	ROUILLAC
MARTIN	1719-1787	16	ROUILLAC
	1719-1724	16	VAUX-ROUILLAC
	1749-1785	16	PLAIZAC
MAUDOT	?	09	ST-QUENTIN-LA-TOUR
MAURIACQ	1664-1665	33	BORDEAUX
	1683	33	LA REOLE
MAURIN	1924	75	PARIS
	1719-1958	16	ROUILLAC
MAURIN DIT MARTAIN	1720-1744	16	ROUILLAC
MAZOIN	1879-1975	16	ROUILLAC
	1852	16	ST-CLAUD
MENORET	1645-1685	44	NANTES
MONDET	1711-1719	19	ARGENTAT
MONFERRIER	1674	19	SERVIERES-LE-CHATEAU
	?	19	HAUTEFAGE
MONLUN	1678-1752	33	RIONS
MORBOEUF	1709-1743	16	ST-LAURENT-DE-CERIS
MOREAU	?	44	VALET
	1680	44	NANTES
MORIZE	1702-1788	28	GUILLOVILLE
MOUNIER	1682-1782	16	ROUILLAC
NICOLAS	1712-1753	17	NEUVICQ-LE-CHATEAU

NOUGUENS	1794	19	ST-MARTIAL D'ENTRAYGUES
PAGES	1694-1810	19	ARGENTAT
	1769	19	MONCEAUX
PALOTTE	1712-1717	33	RIONS
PARREAU	?	33	LARROQUE
PELLE	1680	45	VILLENEUVE-SUR-CONIE
PELLETAN	?	16	ROUILLAC
PENANTE	?	19	ARGENTAT
PERRES	1709-1744	16	ST-LAURENT-DE-CERIS
PEYRUSSE	1709-1810	19	ARGENTAT
PINASSAUD	1854	16	ROUILLAC
	?	16	DOUZAT
POU	1626	19	SERVIERES-LE-CHATEAU
PREVAUTEL	1756-1796	16	ST-LAURENT-DE-CERIS
RICHARD	1695	17	NEUVICQ-LE-CHATEAU
RIHOUE	?	50	ST-LO
ROBERT	1665	16	ROUILLAC
ROLLAND	1726-1788	16	PARZAC
ROUFFIGNAC	1772	16	PARZAC
SAINTE-MARIE	1700-1777	33	BORDEAUX
	1832	33	PODENSAC
SALIN	?	33	RIONS
SAUVAITRE	1742	16	ROUILLAC
SERVANT	1724-1876	16	ROUILLAC
SIAU	1674-1703	19	SERVIERES-LE-CHATEAU
SICAUD	1748	16	ROUILLAC
SIMONET	1715-1797	16	ST-CLAUD
SOULIER	?	09	ST-QUENTIN-LA-TOUR
RAFFET	1678-1702	16	ST-CYBARDEAUX
	1735-1794	16	ROUILLAC
TARDY	1752-1784	16	PARZAC
	1860	16	ST-CLAUD
	1802	16	LUSSAC
TOULZA	1693	11	CHALABRE
VALLAIN	?	16	DOUZAT
VALLIZE	1731	19	NEUVILLE
VEZROUNNEAU	?	16	ST-CYBARDEAUX
VILLENEUVE	1777-1817	33	BORDEAUX
	1854	33	RIONS
	1688-1737	11	CHALABRE
	1728	11	QUILLAN
	1632	09	ST-QUENTIN-LA-TOUR
VLECHMAN	1749-1833	33	BORDEAUX

## BULLETINS ENTRES EN BIBLIOTHEQUE

- Société généalogique de l'Yonne : n° 83
- Club généalogique de Soulac sur Mer : n° 7
- Sociétés généalogiques de Bourgogne : n° 83, 84
- Centre généalogique de Touraine : n° 39
- Banque de France, Section généalogique : n° 51
- Association généalogique du Var : n° 36
- Histoire et Généalogie landaises : n° 38
- Revue française de généalogie : n° 124, 125
- Sté d'Histoire, Archéologie, Art, Généalogie et d'Echanges : n° 55

- Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay : n° 90
- Gé-Magazine : n° 185, 186, 187, 188
- Eclair-Plus, Pyrène : n° 130, 131, 132
- Cercle généalogique du Haut-Berry : n° 47
- Haute-Saône SALSA : n° 36
- Association généalogique de la Charente : n° 79
- Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch : n° 102
- Généalogie et Histoire de la Caraïbe : n° 119, 120
- Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord : n° 56, 57
- Cercle d'Etudes généalogiques de l'Île de France : n° 83
- Centre généalogique du Finistère : n° 71, 72
- Revue d'Etudes basques : n° 71
- Cercle de Généalogie des Ardennes : n° 80, 81
- Cercle généalogique du Ministère de l'Intérieur : n° 45
- Histoire et Sociétés : n° 80
- Archistra : n° 182, 183, 184-185
- Cercle généalogique des Pyrénées atlantiques : n° 59
- Centre généalogique du Perche : n° 42
- Cercle généalogique des Deux Sèvres : n° 29, 30
- Groupement généalogique de la région du Nord : n° 160, 161
- Entraide généalogique Bretagne Maine Normandie : n° 32
- Trait d'union de l'estuaire : n° 17, 18
- Amitiés généalogiques du Limousin : n° 26, 27
- Cercle généalogique et héraldique du Bourbonnais : n° 83, 84
- Centre généalogique des Landes : n° 51, 52
- Centre d'Etudes généalogique Rhône-Alpes : n° 99
- ADAS-INRA Généalogie : n° 47
- Cercle généalogique du Pays cannois : n° 18, 19
- Etudes généalogiques Ardèche-Drôme : n° 49, 50
- Association généalogique du Pas-de-Calais : n° 63, 64
- Cercle généalogique romanais et Peageois et de la Drôme des Collines : n° 31, 32
- Cercle généalogique Sud-Bretagne Morbihan : n° 51, 52
- Association généalogique de l'Anjou : n° 93, 94
- Cercle généalogique vendéen : n° 75
- Cercle généalogique du Rouergue : n° 30
- Cercle généalogique d'Aunis et Saintonge : n° 40 et suppl.
- Cercle héraldique, généalogique et historique du Lot et Garonne : n° 58
- Union des Cercles généalogiques de Lorraine : n° 113, 113bis
- Cercle généalogique de Bourbon : n° 65, spécial 1, 66
- Héraldique et Généalogie : n° 152
- Cercle généalogique de Versailles et des Yvelines : n° 49
- Centre généalogique du Midi-Provence : n° 113, 114
- Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne : n° 253 , 253 spécial
- Cercle généalogique des P.T.T. : n° 81
- Cercle généalogique de la Brie : n° 38
- Associations généalogiques de la Corrèze : n° 53, 54
- Cercle généalogique de Maine et Perche : n° 54
- Cercle généalogique des Cheminots : n° 57
- Amis du Bazadais : n° 126
- Cercle généalogique de Saintonge : n° 37
- Cercle généalogique de l'Est parisien : n° 37
- Cercle généalogique poitevin : n° 66
- Cercle généalogique de l'Aisne : n° 36, 37
- Société historique et archéologique du Périgord : n° 1999-3, 1999-4
- Groupement héraldique et généalogique de l'Agenais : n° 119
- Club Défense Arcueil Histoire et Généalogie : n° 41
- Cercle généalogique du bassin d'Arcachon et du Pays de Buch : n° 12
- Le Haillan, Généalogie, Histoire : n° 8, 9



- Cercle généalogique de Picardie : n° 89, 90
- Cercle généalogique de la Caisse d'Épargne Ile de France Paris : n° 59
- Vivre en Rouergue : n° 13
- Centre généalogique de l'Ouest : n° 100
- Société d'études des sept vallées : n° 30
- Association de recherches généalogiques et historiques d'Auvergne : n° 65
- Centre d'entraide généalogique de France : n° 209
- Cercle généalogique d'Ille et Vilaine : n° 52
- Cercle généalogique Auvergne, Berry : n° 50
- Section généalogique de la Banque de France : n° 52 et supplément religions
- Sté des Lettres, Sciences et Arts "La Haute Auvergne" : T. 100

## **NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE**

- Le Centre d'étude d'histoire de la Défense :
  - Service historique de la Gendarmerie nationale
  - Etablissement cinématographique et photographique des Armées
  - Service historique de l'Armée de l'air
  - Service historique de la Marine
  - Service historique de l'Armée de terre : Généalogie et histoire de la Caraïbe n° 119.
- Liste des relevés B.M.S. et N.M.D. : Cercle généalogique du Pays de Buch n° 12
- Fête des Vendanges à Bordeaux en 1909 : Revue historique du Libournais n° 253 spécial
- Du côté des Archives : un bilan concret : Revue française de Généalogie n° 124
- Possibilités et limites de la généalogie française sur Internet : Midi Provence n° 113
- Echanges de microfilms : Cercle généalogique des P.T.T. n° 81
- D'un système à l'autre ou la création du système métrique : Cercle Lot et Garonne n° 58
- Le mariage à l'église : Cercle généalogique des Deux-Sèvres n° 29
- Charivari – Racaille : -d°-
- Histoire du calendrier : Cercle généalogique de l'Auvergne et du Velay n° 90
- Archivage et relevés – Une analyse : -d°-
- La milice royale sous l'ancien régime : Association généalogique d'Auvergne n° 65
- Les marchands droguistes : Centre généalogique de Midi Provence n° 114
- Les mendiants aux XVII et XVIII èmes siècles : -d°-
- Les logiciels de généalogie : Sociétés généalogiques de Bourgogne n° 84

## **SI VOUS VOULEZ RECHERCHER EN :**

- Des informations sur l'Association Francis Corsa.: Association généalogique du Var n° 36
- Bavière, Rhénanie-Palatinat : -d°-
- Pologne : -d°-
- Slovaquie : -d°-
- République tchèque : -d°-
- République argentine : -d°-
- Brésil : -d°-
- Service central de l'état civil à Nantes : -d°-
- Archives administratives de Pau : -d°-
- Italie, état civil laïc post-unitaire : -d°-
- Italie, recherches sur l'histoire des familles : -d°-
- Service des Douanes : vous pouvez consulter le Centre des archives économiques et financières, 9 rue de l'Aluminium 77176 Savigny-le-Temple) pour les douaniers nés au XIXème siècle (Gé-Magazine n° 186)
- Hongrie : Cercle généalogique de l'Est parisien n° 37
- D.O.M. – T.O.M. : Cercle généalogique de Vendée n° 75
- Anciennes colonies françaises : -d°-
- Algérie avant 1832, de 1832 à 1962 ou depuis 1963 : -d°- et Nouvelles Racines n° 55
- Anciens protectorats (Tunisie, Maroc) : -d°- et -d°-
- U.S.A. : Nouvelles racines n° 55
- Gibraltar avant 1848 : -d°-
- Moyen Orient (Egypte, Syrie, Mer Egée) : Centre généalogique Midi Provence n° 114
- Les religions et leurs archives : Section généalogique de la Banque de France n° 52

**LISTE DES NOUVEAUX ADHÉRENTS A.G.B.  
(du 1<sup>er</sup> octobre 1999 au 15 janvier 2000)**

CODE		IDENTITE	ADRESSE	COMMUNE
948	Mme	LAMBERT Monique	LAMEGO 42 chemin du Loup	33370 YVRAC
949	Mme	CREGO-ADIL Lucie	Residence La Dussaude Appt 63 - 29 rue Canterane	33500 LIBOURNE
950	Mme	MOUSSA Lucienne	220 Allée des Saussets	33127 ST JEAN D'ILLAC
951	Mr	LEDOUX Georges	7 Rue Ligier	33000 BORDEAUX
952	Mr	BLANCHET Frédéric	384 Avenue de la Libération - Résid Didier Daurat	33110 LE BOUSCAT
953	Mr	GIRARDOT Claude	24 Allée des Lauriers	33700 MERIGNAC
954	Mme	BIDET Nicole	340 Rue de Verdun	60280 MARGNY LES COMPIEGNE
955	Mr	MORANGE Jean-Bernard	38 Chemin de Caverne	33450 SAINT LOUBES
956	Mr	JOUARY Serge	7 Rue de Négrot	70110 ESPIELS
957	Mme	CLAVERIE Rollande	10 Rue des Mimosas	33203 HOURTIN
958	Mme	TARRIT Martine	"Parnau"	47600 LE FRECHOU
959	Mme	LAFOURCADE Pierrette	74 Chemin Lafon	33160 ST MEDARD EN JALLES
960	Mr	COMBAS Jacky	17 Rue du 19 Mars 1962	17220 SAINT ROGATIEN
961	Mr	ETIENNE Jean	1 Rue Albert Camus	33310 LORMONT
962	Mme	CANUYT Marie-Josèphe	6 Rue Brun	33800 BORDEAUX
963	Mme	BLONDY Christiane	85 rue de Verdun	33140 VILLENAVE D'ORNON
964	Mme	SAVART Denise	5 Rue Gustave Hameau - Rés. SANTANA	33120 ARCACHON
965	Mr	DESPROGES Yves	3 Rue du Repos	33290 BLANQUEFORT
966	Mme	DUCROS Marie-Thérèse	59 Avenue Eugène Delacroix	33700 MERIGNAC
968	Mme	MOULIA Monique	48 chemin de la Croix-Blanche	33710 PRIGNAC-MARCAMPS

## NOS PUBLICATIONS

Vous trouverez ci-après et au fur et à mesure de leur réalisation la liste des relevés effectués par nos adhérents et que nous proposons à la vente. Ces ouvrages dont nous déposons systématiquement un exemplaire aux Archives Départementales de la Gironde, peuvent être fournis à tous nos lecteurs.

### Relevé des Naissances et Décès

Après les Mariages, nous avons commencé la saisie des Baptêmes et Sépultures des paroisses de la Gironde.

### Patronymes étudiés

Répertoire alphabétique des patronymes contenus dans les Listes Eclair déposées par nos adhérents.

### Passagers et Engagés 1671-1716

Passagers et Engagés embarqués à BORDEAUX pour les Antilles pendant cette période, tels qu'on a pu les trouver dans les registres de l'Amirauté de Guyenne, série 6B64 à 6B87.

### Engagés 1715-1720

Liste des engagés tirée des liasses 6B350 à 6B361.

### Passeports

Table des passeports délivrés aux voyageurs partant de BORDEAUX par voie terrestre ou maritime, classés par années de départ, de 1793 à 1858 avec une lacune en 1829.

### Embarquements

Passagers partis de BORDEAUX pour les "Iles" de 1713 à 1787. Les listes ont été regroupées en 6 fascicules en fonction du lieu d'origine des passagers. Une brochure supplémentaire concerne les personnes originaires ou habitantes des "Iles" et y retournant et une autre, celles qui partaient pour les ports français et les ports étrangers d'Europe.



Informations proposées	Détail	Tarif Port Compris
Patronymes étudiés	Répertoire	140
Engagés 1671 – 1716	Classé dans l'ordre chronologique	60
Passagers 1671 – 1715	Classé dans l'ordre chronologique	60
Engagés 1717 – 1720	Classé dans l'ordre chronologique	60
Passeports	1793 - 1799	100
	1800 - 1808	100
	1809 – 1828	100
	1830 – 1840 ( lacune 1829)	100
	1841 – 1850	100
	1851 – 1858	100
Embarquements fascicule n°1	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	50
Embarquements fascicule n°2	Bretagne, Centre, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie	50
Embarquements fascicule n°3	Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Rhône-Alpes, Provence- Côte d'Azur.	50
Embarquements fascicule n°4	Pays de Loire, Poitou-Charentes	70
Embarquements fascicule n°5	Midi-Pyrénées	70
Embarquements fascicule n°6	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées.	180
Embarquements (total)	Ensemble 6 brochures	450
Embarquements	Originaires des Iles	85
Embarquements	Destination Europe du Nord et septentrionale	90

### NAISSANCES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif Port inclus
AMBARES	Notre Dame Grave	1739-1792	170
	Saint-Pierre	1700-1792	
AUDENGE	Saint-Paul	1692-1804	70
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1626-1803	60
BASSENS	Saint-Pierre	1657-1804	200
BAYON	Notre-Dame	1692-1792	75
BELJET	Saint-Exupere	1692-1803	70
BLASIMON	Toutes Paroisses	1737-1792	60
BLESIGNAC	Saint-Vivien	1679-1889	60
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1677-1793	20
BOURG / GIRONDE	Saint-Girons	1708-1792	115
	Saint-Pierre	1728-1792	
	Abbaye St-Vincent	1589-1595	
BUDOS	Saint-Roman	1679-1792	85
CASSEUIL	St-Pierre	1700-1803	65
CENAC	Saint-André	1714-1802	45
JUGAZAN	St-Martin	1737-1802	35
MACAU	Notre-Dame	1737-1789	65
SAUTERNES	Saint-Pierre	1608-1793	85
ST-SEURIN de Bourg	St-Seurin de Trouveyras	1716-1803	25

### DECES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif Port inclus
AMBARES	Notre-Dame Grave	1739-1792	180
	Saint-Pierre	1700-1792	
AUDENGE	Saint-Paul	1693-1804	60
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1662-1803	30
BASSENS	Saint-Pierre	1657-1804	150
BAYON	Notre-Dame	1650-1792	65
BELIETS	Saint-Exupere	1692-1803	70
BLASIMON	Toutes paroisses	1737-1793	40
BLESIGNAC	Saint-Vivien	1679-1889	40
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1664-1792	20
BOURG / GIRONDE	Saint-Girons	1708-1792	85
	Saint-Pierre	1759-1792	
CASSEUIL	St-Pierre	1694-1803	65
CENAC	Saint-André	1714-1802	40
JUGAZAN	Saint-Martin	1737-1792	30
MACAU	Notre-Dame	1737-1789	65

SAUTERNES	Saint-Pierre	1603-1793	75
SAINT-SEURIN de Bourg	St-Seurin de Trouveyras	1730-1803	20

### MARIAGES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif Port inclus
AUROS	St-Germain et N-D	1703 – 1792	20
	St-Pierre de Quinsac	1700 – 1803	
AMBARES-LAGRAVE	Notre-Dame	1739 – 1792	70
	Canton d' Ambares	1798 – 1800	
AUBIAC	St-Pierre de Cuilleron et St-Léger	1737 – 1772	10
AUDENGE	St-Paul	1692 – 1804	20
BAIGNEAUX	St-Paul	1644 – 1803	20
BASSENS	St-Pierre	1668 – 1804	60
BAYON-SUR-GIRONDE	Notre-Dame	1650 – 1805	40
BAZAS	St-Antoine et St-Christophe	1664 – 1791	
	St-Romain de Poussignac	1678 – 1792	
	Notre-Dame de Mercadil	1680 – 1792	
	St-Martin et ND de Conques	1636 – 1792	
	Cathédrale St-Jean	1631 – 1792	80
	St-Vincent et Hippolyte	1659 – 1792	
	St-Michel de la Prade	1659 – 1792	
St-Romain de Tontoulon	1678 – 1790		
BELIN-BELJET	St-Exupere	1682 – 1803	30
	Canton de Beliet	1798 – 1800	
BERNOS-BEAULAC	St-Pierre de Taleyson	1692 – 1791	40
	Notre-Dame	1675 – 1792	
BIRAC	St-Laurent	1678 – 1803	10
BLASIMON	St-Nicolas	1747 – 1792	20
BLAYE	St-Sauveur	1551 – 1676	20
BLESIGNAC	St-Vivien	1681 – 1888	20
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1678 – 1793	20
BOURG	St-Girons	1660 – 1802	
	St-Pierre de Camillas	1711 – 1792	70
	St-Saturin de la Libarde	1664 – 1802	
	Canton de Bourg	1798 – 1803	
BOURIDEYS	St-Michel	1694 – 1792	20
BRANNE	St-Etienne	1651 – 1798	30
BROUQUEYRAN	St-Pierre	1693 – AN12	10
BRUGES	St-Pierre	1775 – 1779	10
BUDOS	St-Romain	1679 – 1792	30
CABANAC VILLAGRANS	St-Martin et St-Jean	1617 – 1803	30

CAPTIEUX	St-Martin	1671 - 1792	60
CASSEUIL	St-Pierre	1700 - 1801	20
CASTELVIEL	Notre-Dame	1663 - 1803	30
CASTILLON LA BATAILLE	St-Symphorien	1655 - 1792	60
CAVIGNAC	St-Hilaire	1653 - 1698	10
CAZATS	St-Martin	1631 - 1798	20
CENAC	St-André	1714 - 1801	20
CERONS	St-Martin	1676 - 1792	40
CISSAC	Notre-Dame	1673 - 1799	30
CIVRAC-EN-MEDOC	St-Pierre	1782 - 1789	20
COIMERES	Notre-Dame	1680 - 1792	30
COIRAC	St-Martin	1634 - 1804	20
COURS-LES-BAINS	St-Martin	1631 - 1803	20
CUBZAC LES FONTS	St-Julien	1664 - 1802	40
CUDOS	St-Jean	1663 - 1791	40
	St-Laurent d'Artiguesvieille	1710 - 1792	
DAUBEZE	St-Sulpice	1679 - 1771	10
DONNEZAC	Notre-Dame	1682 - 1806	40
ESCAUDES	Notre-Dame	1737 - 1792	10
ESSEINTES (Les)	St-Pierre et St-Aignan	1707 - 1803	20
FARGUES DE LANGON	Notre-Dame	1682 - 1792	30
FLAUJAQUES	St-Martin	1670 - 1763	20
FRONTENAC	Notre-Dame	1641 - 1803	20
GAJAC	St-Martin	1660 - 1790	30
GANS	St-Pierre	1737 - 1792	10
GAURIAC	St-Pierre	1627 - 1718	20
GENISSAC	St-Martin	1692 - 1803	40
GENSAC	Notre-Dame	1696 - 1793	40
GREZILLAC	Notre-Dame	1625 - 1768	30
HOSTENS	St-Pierre aux Liens	1719 - 1803	40
HOURTIN	Ste-Hélène	1706 - 1750	20
HURE	St-Martin	1746 - 1792	20
IZON	St-Martin	1629 - 1806	60
JUGAZAN	St-Martin	1738 - 1792	20
LABREDE		1728 - 1792	30
LADOS	St-Martin	1680 - 1792	10
LANGOIRAN	St-Pierre	1696 - 1734	20
LANSAC	St-Pierre	1760 - 1792	10
LANTON	Notre-Dame	1686 - 1800	20
LEOGNAN	St-Martin	1737 - 1792	30
LERM ET MUSSET	Notre-Dame	1737 - 1791	30
	St-Martin	1740 - 1791	
LESTIAC-SUR-GARONNE	Notre-Dame	1692 - 1803	20
LIGNAN-DE-BAZAS	St-Vincent	1696 - 1792	20
LOUBENS	St-Vincent	1700 - 1792	20
LUCMEAU	St-André	1668 - 1792	40
MACAU	Notre-Dame	1737 - 1785	20
MAZERES	Notre-Dame	1693 - 1791	10
MERIGNAC	St-Vincent	1719 - 1805	60
MOMBRIER	St-Sulpice	1731 - 1766	10
MONTUSSAN	St-Martin	1648 - 1812	30
NIZAN (le)	St-Martin	1627 - 1792	30
ORIGNE	St-Jean d'Origne et		
	St-Jean de Turzan	1692 - 1803	10
PAREMPUYRE	St-Pierre	1684 - 1792	20

PAUILLAC	St-Lambert	1682 - 1802	60
	Canton de Pauillac	1798 - 1800	
PEUJARD	St-Martin	1670 - 1804	60
POMPEJAC	St-Saturin et St-Vincent	1643 - 1769	30
PORCHERES	St-Pierre	1723 - 1792	20
PRECHAC	St-Pierre	1634 - 1792	75
	St-Martin d'Insos	1659 - 1792	
PUJOLS	Canton de Pujols	1798 - 1800	10
REOLE (la)	St-Michel	1656 - 1803	80
	Canton de la Réole	1798 - 1800	
ROAILLAN	St-Saturin	1662 - 1792	20
ST-ANDRE DE CUBZAC	Canton de St-André	1798 - 1800	40
ST-AUBIN DE BRANNE	St-Aubin de Blaignac	1668 - 1797	20
ST-CHRISTOLY DE BLAYE	St-Christoly de Canac	1602 - 1810	60
SAINTE-COME	St-Come	1690 - 1792	20
ST-FELIX DE FONCAUDE	Notre-Dame	1671 - 1802	
	St-Félix de Pompiers	1685 - 1792	30
ST-LAURENT ET BENON	Canton de St-Laurent et Benon	1798 - 1800	10
SAINT-LOUBES	St-Pierre	1608 - 1803	75
	Canton de St-Loubés	1798 - 1800	
SAINT-MACAIRE	St-Martin	1596 - 1792	70
	Canton de St-Macaire	1798 - 1800	
SAINT-MAGNE	St-Magne	1726 - 1790	20
SAINT-MARTIAL	St-Martial	1673 - 1792	20
SAINT-MORILLON	St-Morillon	1693 - 1803	20
SAINT-SAUVEUR	St-Sauveur	1668 - 1803	30
SAINT-SELVE	St-Selve	1747 - 1803	20
ST-SEURIN-DE-BOURG	St-Seurin de Trouveyras	1716 - 1803	10
SAINT-SEVE	St-Seve	1694 - 1792	10
ST-SULPICE CAMEYRAC	St-Cyr	1738 - 1802	40
	St-Sulpice	1668 - 1803	
SAINT-SYMPHORIEN	St-Symphorien	1692 - 1796	20
	Canton de St-Symphorien	1798 - 1800	
ST-VINCENT DE PAUL	St-Vincent de Paul	1772 - 1802	10
ST-VIVIEN DE MONTSEGUR	St-Vivien de Boissan	1794 - 1798	15
SAINTE-EULALIE	Ste-Eulalie	1617 - 1803	40
SAMONAC	St-Martin	1692 - 1792	10
SAUCATS	St-Pierre	1695 - 1802	30
SAUTERNES	St-Pierre	1629 - 1793	35
SAUVIAC	St-Praxède et St-Laurent	1676 - 1792	20
SAVIGNAC	St-Jean	1654 - 1793	30
SENDETS	St-Jean et ND de Bijoux	1687 - 1789	10
	St-Martin d'Aillas-le-Vieux	1692 - 1794	
	St-Martin de Monclarits	1698 - 1792	20
SIGALENS	St-Pierre	1657 - 1790	
	Canton de Targon	1798 - 1799	10
TARGON	St-Etienne	1690 - 1800	30
TESTE (LA)	St-Vincent de la Teste de Buch	1662 - 1857	70
TOULLENNE	St-Saturin	1702 - 1812	20
TUZAN (Le)	St-Jean	1777 - 1792	15
UZESTE	Notre-Dame	1682 - 1791	30
VERTHEUIL	St-Pierre	1702 - 1763	20
VILLANDRAUT	St-Martin	1632 - 1793	20
YVRAC	St-Vincent	1677 - 1802	30

Nous vous rappelons qu'un certain nombre de communes, principalement celles de la banlieue de Bordeaux, ont été mises sur fiches il y a quelques années par une de nos adhérentes. Ces fiches sont consultables à l'Annexe des Archives Départementales de la Gironde, rue Poyenne. Elles concernent les communes suivantes :

BEGLES  
CADAUJAC  
LEOGNAN  
LE TAILLAN  
MERIGNAC  
SAINT-AUBIN DU MEDOC  
SAINT-MEDARD EN JALLES

BRUGES  
EYSINES  
LUDON  
LE PIAN MEDOC  
PAREMPUYRE  
SAINT-HILAIRE DU BOIS  
PESSAC

BLANQUEFORT  
GRADIGNAN  
LE BOUSCAT  
LISTRAC  
SALAUNES  
SAINT-JEAN D'ILLAC  
VILLENAVE-D'ORNON

Nota : Les communes en caractères gras concernent les nouvelles parutions.





24<sup>e</sup> Congrès  
International  
des Sciences  
Généalogique  
& Héraldique

BESANÇON - FRANCE - 2/7 MAI 2000

**Mondial  
de l'an 2000  
de Généalogie  
et d'Héraldique**

La France accueillera, pour la première fois, le  
24<sup>e</sup> Congrès international des sciences  
généalogique et héraldique  
au printemps de l'an 2000

**C'EST EN FRANCE, A BESANCON**

après Luxembourg, Ottawa et Turin, que se  
donneront rendez-vous, du 2 au 7 mai 2000,  
toutes les personnes et tous les organismes du  
monde passionnés de Généalogie et  
d'Héraldique.

Le congrès sous le haut patronage du Président  
de la République sera le lieu de rencontre  
privilegié entre les participants venus de  
quelques 50 pays des 5 continents.

- 60 communications, ateliers, rencontres,  
conférences, séances de sensibilisation,  
démonstrations...
- Salon exposition de 120 stands exposants  
sur 2300m<sup>2</sup> avec Pate-forme/multimédia  
et espace Internet, Bases de données...
- Expositions annexes, animations, concours,  
librairies, dédicaces...
- Excursions et visites, spectacles.
- Cérémonies, remises de prix...

LES MEMBRES DE TOUTES LES ASSOCIATIONS FRANÇAISES  
SONT INVITES A PARTICIPER AU MONDIAL DE L'AN 2000,  
AVEC TOUS LES GENEALOGISTES ET HERALDISTES DE LA PLANETE



**FICHE DE PRE-INSCRIPTION** à découper ou photocopier et à retourner dès aujourd'hui à :

CONGRES MONDIAL 2000 - Hôtel de Ville, 52 Grande Rue - F-25000 Besançon / France - E-mail: [congres2000@besancon.net](mailto:congres2000@besancon.net)

■ J'ai l'intention de participer au 24<sup>e</sup> congrès international des sciences généalogique et héraldique. Je vous demande de bien vouloir enregistrer ma demande de pré-inscription et de me communiquer toute information relative au programme ainsi que les conditions d'hébergement à l'adresse suivante :

M.  Mme  Melle NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... LOCALITE : ..... PAYS : .....

TEL : ..... FAX : ..... E-mail : .....

Membre de l'association : .....

A : ..... Le : ..... Signature : .....

Club Généalogique  
de Soulac sur Mer

# 2e Carrefour Généalogique Soulac sur Mer



**Samedi 6 mai**  
**Dimanche 7 mai**  
**2000**  
**Palais de Congrès**

Renseignements ☎ 05 56 09 82 99

---

Nom :

Participera  avec repas midi...  Soir

Ne participera pas

*Libeller le chèque pour le repas à l'ordre du C.M.C.S.*

La direction se réserve le droit de modifications concernant l'organisation.

**RESERVATION AVANT LE 31 MARS 2000**